

CRÉATIVITÉ



PROXIMITÉ



ATTRACTIVITÉ



# Projet Culture et Patrimoine

2014-2020

**Amiens Métropole,**  
une agglomération créative & attractive



La métropole d'Amiens fait de la culture le cœur de son ambition et de son rayonnement.

Créativité, proximité et attractivité en sont le socle et la signature.

# Projet Culture et Patrimoine

## CRÉATIVITÉ

car Amiens Métropole est un foyer d'innovation et une source d'imaginaire inépuisable. La jeune création, les talents locaux en devenir ou accomplis, les artistes en résidence trouvent sur notre territoire les infrastructures et le soutien nécessaires à la réalisation de leur projet artistique.

## PROXIMITÉ

car la culture prend tout son sens quand elle est partagée par le plus grand nombre. Les équipements culturels de proximité sont devenus des lieux familiers d'accueil pour les habitants de chaque commune, chaque territoire, chaque secteur. Des lieux où chacun peut apprendre, s'enrichir, découvrir, partager.

## ATTRACTIVITÉ

car Amiens et l'ensemble de l'agglomération forment une capitale régionale culturelle qui a vocation à rayonner bien au-delà des frontières. Amiens Métropole est un territoire d'innovation culturelle sur lequel ont éclos des événements originaux, précurseurs et devenus des références dans des domaines artistiques reconnus. Amiens Métropole doit séduire par ses spécificités, ses lieux uniques et une programmation d'événements d'envergure. Pour cela, elle possède déjà de vrais atouts et d'autres qu'il nous faut encore révéler.

Le quartier Saint-Leu continuera sa mutation et mettra en avant son identité culturelle et artistique avec un réseau d'équipements dont plusieurs seront restructurés et requalifiés comme la Lune des Pirates ou la Maison du Théâtre. Ce quartier touristique, véritable vitrine de la ville, se tournera, avec l'inauguration de La Citadelle, vers les quartiers du nord et de l'ouest de la ville.

Deux grands équipements culturels et touristiques sont à réinventer: le Parc Zoologique et le Musée de Picardie feront ainsi peau neuve et proposeront de nouveaux parcours au public. Ces aménagements participeront ainsi à la refondation du grand centre-ville en plaçant l'exigence patrimoniale au cœur de notre projet. Les réformes territoriales en cours placent les collectivités face à un immense défi. Elles nous imposent de faire des choix. Nous avons à dessiner une vision claire et rationnelle pour réaliser des objectifs toujours très ambitieux, en optimisant les dépenses par une mise en réseaux et des partenariats efficaces.

Amiens Métropole doit faire de cette réforme une occasion de repenser notre démarche culturelle. La richesse, le dynamisme culturel d'Amiens Métropole sont un véritable atout pour conserver à notre agglomération une place de premier plan en gardant toute l'influence et l'attractivité d'une capitale régionale.

Les acteurs culturels, artistes, techniciens, et responsables d'équipements sont les piliers de cette politique, sans lesquels rien de grand ne se fera. Nous vous proposons de découvrir, notre projet culturel ainsi que les équipements et les grands dispositifs de l'agglomération.

Ensemble, nous porterons ces projets !

**Ensemble, nous ferons d'Amiens et de sa métropole un territoire créatif et attractif.**

2014-2020



Alain GEST  
Président d'Amiens Métropole



Nathalie DEVÈZE  
Vice-Présidente d'Amiens-Métropole chargée  
de la Culture et du Patrimoine



1

Affirmer la *créativité*  
d'une agglomération  
singulière

# Affirmer la créativité d'une agglomération singulière

L'œuvre de Jules Verne repose sur l'imaginaire et la créativité, il a inventé des mondes en se projetant dans l'avenir. La politique culturelle de la Métropole doit s'en inspirer pour consolider son identité d'espace de création ; en continuant à innover et en pérennisant des lieux et des événements qui lui donnent une empreinte unique et une vraie spécificité. Amiens Métropole est un territoire qui doit permettre de continuer à imaginer de nouvelles formes de spectacles, de nouveaux moments de partages et de découvertes pour le public ; elle doit permettre de rêver la ville autrement et garder notre regard tourné vers l'avenir.

Amiens Métropole est pionnière dans plusieurs domaines artistiques. Elle a développé des particularités, des lieux uniques, a accompagné la création de festivals et d'événements alors nouveaux et avant-gardistes.

Son identité culturelle singulière repose aussi sur une densité, une diversité et une richesse du patrimoine naturel, paysager et architectural, dont la cathédrale Notre-Dame, par deux fois classée au patrimoine mondial UNESCO est le symbole. Ce patrimoine pluriel est un immense atout pour notre agglomération, un des éléments essentiels de l'attractivité durable du territoire.

## Développer nos atouts et innover

Amiens Métropole a développé des projets originaux et mis en valeur un patrimoine très riche qui ont forgé son identité culturelle. C'est à Amiens, où il vécut de 1872 jusqu'à sa mort en 1905, qu'une grande partie de l'œuvre de Jules Verne a été écrite ; les bibliothèques d'Amiens Métropole disposent d'un fonds unique et exceptionnel d'objets et de documents de l'écrivain qu'elle conserve et propose au public dans la Maison de Jules Verne.

Amiens Métropole fut pionnière en participant au développement des Arts de la Rue avec la création d'un festival qui deviendra un rendez-vous incontournable pour les amiénois. André Malraux inaugure en 1966 la première Maison de la Culture hébergée dans un bâtiment conçu et construit à cet effet.

Amiens Métropole fera le choix de mettre en avant le théâtre de marionnettes en s'inspirant d'une tradition bien ancrée localement pour la consacrer comme une spécialité tournée vers les arts nouveaux et les formes contemporaines.

Elle a mis en place de nouveaux dispositifs de formation et d'enseignement artistique, et initié le premier Contrat Local d'Education Artistique en France en 1993.

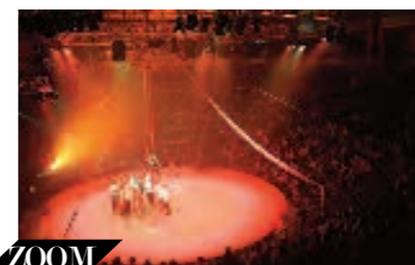
A l'aube de la valorisation du patrimoine, elle s'est positionnée au niveau national en obtenant dès 1992, le label Ville d'art, puis Pays d'art et d'histoire en 2013. Elle fut innovante en révélant au monde entier, dès 1999, la beauté des polychromies d'une des plus belles cathédrales, joyau de l'architecture gothique, en relevant un véritable défi scientifique et technique.

Amiens Métropole a accompagné la Maison de la Culture dans la mise en œuvre d'un nouveau festival, dédié à la jeune création dans les domaines du Land Art et l'art contemporain, installé dans le site remarquable et unique des hortillonnages d'Amiens : « Art, villes et paysage ».

“

*Le nouveau cirque est une œuvre d'art que votre administration municipale a voulu doter de tous les perfectionnements de l'industrie moderne. C'est le plus beau, sans conteste, c'est aussi le plus complet par ses aménagements et son outillage qui a été édifié en France et à l'étranger.”*

Jules Verne (Extrait du discours d'inauguration)  
23 juin 1889



ZOOM

Amiens connaît une longue tradition des arts du cirque ; dès le Moyen Age, acrobates, jongleurs, saltimbanques investissaient souvent les grandes foires et particulièrement celle de la Saint-Jean, pratiquant leurs tours et leurs numéros en extérieur ou dans des édifices éphémères. C'est sous le mandat du maire Frédéric Petit et sous l'impulsion de son conseiller municipal, Jules Verne, que la construction d'un cirque en dur place Longueville a été décidée. La volonté de créer un édifice exceptionnel et innovant malgré le coût élevé de l'aménagement des fondations et de le doter d'un équipement moderne (éclairage électrique et chauffage central) lui ont permis de traverser le temps pour en faire aujourd'hui le plus grand cirque en dur de France et un patrimoine unique et exceptionnel à l'échelle mondiale.

## Le théâtre, les arts dramatiques et les arts de la marionnette

Amiens Métropole met en œuvre un Pôle Théâtre, entité qui va prendre en compte l'ensemble du territoire de la Métropole avec la Maison du Théâtre en tête de réseau. Ce pôle va permettre d'organiser d'octobre à mai une Saison théâtrale tout public, sur l'ensemble du territoire de la Métropole, intitulée Saison Grand Public, comprenant une quinzaine de spectacles de théâtre dans les centres culturels et les communes - en plus de la programmation de la Maison du Théâtre et en cohérence avec les programmations des autres établissements de l'agglomération. La Saison Jeune Public pourra être cordonnée avec la Saison Grand Public, selon un modèle comparable.

Le Pôle Théâtre propose également d'articuler l'aide aux lieux de diffusion et de production, l'aide aux compagnies, l'éducation artistique et le soutien aux pratiques amateurs dans un plan cohérent au service du public. Il suppose la création d'une saison théâtrale pour la Métropole et une réforme des critères de subventions pour les compagnies de théâtre professionnelles et amateurs.

Le théâtre de marionnettes et d'objets est très ancré sur notre territoire ; il puise ses racines dans la tradition qui a servi de socle aux formes contemporaines. Le théâtre de marionnettes a connu un véritable essor aux XIXe et XXe siècles. Divertissement populaire très apprécié, les structures durables ou éphémères de diffusion se succèdent et l'on dénombre à la fin du XIXe siècle une vingtaine de lieux de représentation. Ce théâtre est très présent dans notre culture et notre patrimoine ; le personnage de Lafleur et les silhouettes des marionnettes picardes se retrouvent largement dans le paysage local. Cette tradition perdue aujourd'hui avec le théâtre de « Chés Cabotans d'Amiens » mais elle a aussi irrigué et inspiré de nouvelles formes contemporaines. Le théâtre d'objets devient une discipline théâtrale à part entière, largement développée à Amiens Métropole, portée notamment par la compagnie « Le Tas de Sable ».

### Proposition 1

**Créer un pôle d'enseignement supérieur dédié aux arts dramatiques en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne.**

*Dans le futur regroupement des deux régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais, le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens affirmera une identité propre en collaboration avec le Pôle Théâtre, en continuant à développer cette filière et un cursus concerté en lien avec les établissements et structures qui créent et diffusent les arts dramatiques et le théâtre de marionnettes. Cette formation, Diplôme d'Etude Théâtrale, devrait permettre de délivrer un diplôme national du Ministère de la Culture : le Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC) valant Bac +3.*

### Proposition 2

**Soutenir le théâtre de marionnettes et d'objets comme une spécificité amiénoise.**

*Le théâtre traditionnel picard a participé à forger une identité culturelle propre : Amiens Métropole fait vivre et s'inspire de cette tradition pour la faire évoluer vers un art nouveau. Cette spécificité mérite un éclairage et un vrai soutien, avec notamment la création d'un projet commun à tous les acteurs concernés par le théâtre de marionnettes dans la Métropole (le Musée de Picardie qui conserve les fonds des théâtres de marionnette picards, le Conservatoire à Rayonnement Régional, et le Tas de Sable en partenariat avec les acteurs de la marionnette en France et piloté par l'Institut des Arts de La marionnette de Charleville-Mézières).*



## Le Cinéma d'Art et Essai, une des identités culturelles d'Amiens Métropole

Le Festival International du Film d'Amiens a été créé en 1980. Porté à l'origine par de jeunes étudiants cinéphiles, cette manifestation est née d'une envie de proposer une alternative à la programmation des salles commerciales et une autre

façon de regarder le cinéma. Le festival est aujourd'hui le symbole d'une ouverture sur les œuvres d'artistes du monde entier, d'un cinéma engagé, vecteur de réflexions et de partages.

### Proposition 3

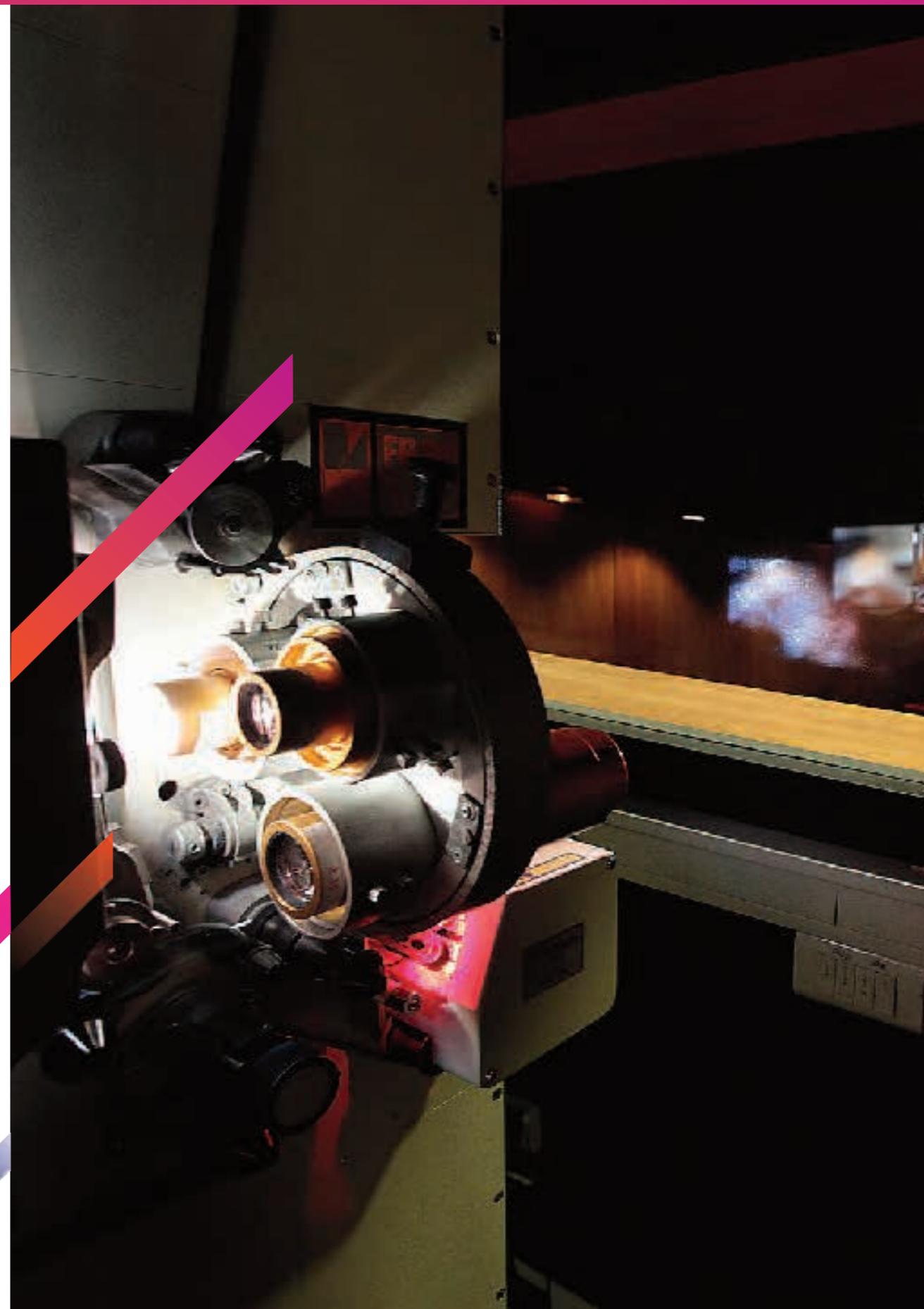
*Rapprocher les cinémas d'arts et essai.*

*Il existe deux salles conventionnées Art et Essai : le studio Orson Welles de la Maison de la Culture et le Ciné Saint-Leu. Il s'agira de travailler au rapprochement de ces deux structures et d'étudier les possibilités de mutualisation de certaines parties de leurs fonctionnements.*

### Proposition 4

*Accompagner et soutenir le Festival International du Film d'Amiens.*

*Amiens Métropole va poursuivre son soutien financier au festival, notamment en lui permettant de bénéficier du matériel numérique aujourd'hui indispensable dans les salles de projection.*



## La musique, une richesse du territoire à consolider et valoriser

Le territoire d'Amiens Métropole a développé un maillage incroyablement riche de structures d'enseignement, de pratiques ou de diffusion musicale. Que l'on regarde à travers le Conservatoire à Rayonnement Régional, les écoles de musique en régie directe ou associatives, la tradition des

fanfares et harmonies, ou encore sous la forme des cultures urbaines et musiques actuelles, chacun peut retrouver, en fonction de ses attentes, une offre particulièrement complète et de proximité.

### Proposition 5

**Elaborer un Schéma de l'Enseignement Artistique à l'échelle de la Métropole sous le pilotage du Conservatoire à Rayonnement Régional.**

*Ce cadre permettra de structurer l'offre de formation musicale, de la danse et des arts dramatiques sur l'ensemble du territoire métropolitain, en lien avec toutes les structures concernées qu'elles soient en régie directe ou associatives. Il amènera à une harmonisation des cursus, jusqu'au 1er et 2ème cycle de formation.*

### Proposition 6

**Développer, avec les structures partenaires, un département des musiques actuelles au Conservatoire à Rayonnement Régional.**

*Les musiques actuelles comme le hip hop et les musiques électroniques s'inspirent de la musique classique, du jazz et du blues. Les évolutions des technologies et de l'enseignement permettent aujourd'hui à tous de créer, enregistrer, diffuser sa musique de façon autonome et autodidacte, il faut tenir compte de cette réalité. Le CRR va développer un département dédié aux Musiques Actuelles qui proposera un enseignement diplômant en collaboration avec les structures existantes vers une offre de formation, un enseignement, une pratique amateur ouverte sur toutes les disciplines.*

### Proposition 7

**Etudier le projet d'agrandissement de la Scène des Musiques Actuelles : la Lune des Pirates.**

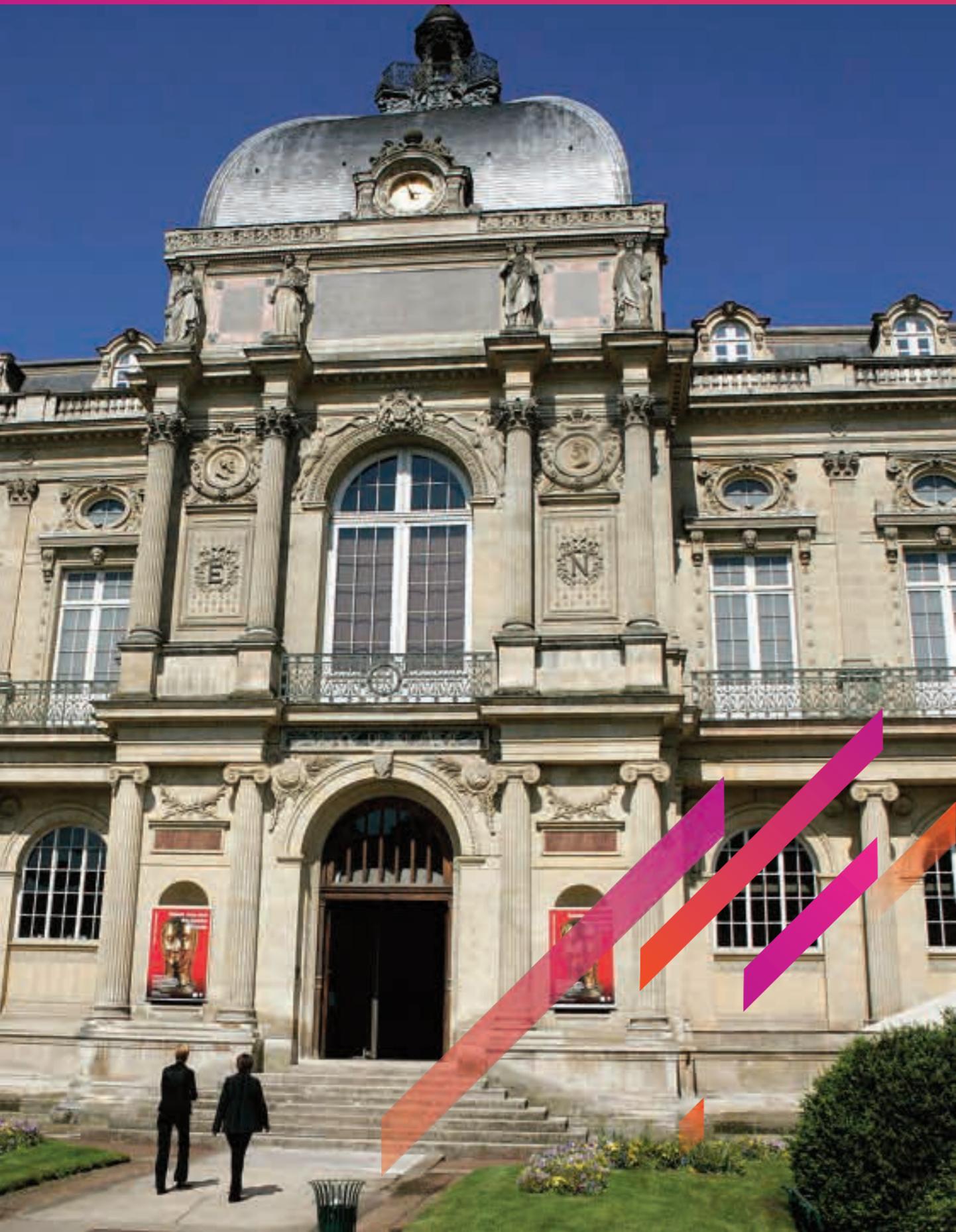
*Créée en 1987, la salle de la Lune des Pirates est un lieu chargé d'histoire à Amiens. Porté par un collectif d'artistes locaux, il a été pensé dans sa conception comme un cabaret. Ce lieu est ensuite révélé comme une scène d'envergure nationale qui offre des atouts et un charme singulier par son implantation au cœur du quartier Saint Leu, son cadre de maison typique avec sa façade éclairée aux côtés des cafés et restaurants. Aujourd'hui, la capacité d'accueil de la salle reste limitée à 250 places avec de nombreuses contraintes techniques ; la requalification de certains bâtiments jouxtant cet îlot va permettre à la Lune des Pirates d'être agrandie et de voir ses fonctionnalités complètement modifiées pour une augmentation de la jauge d'accueil, une amélioration des conditions techniques et de sécurité, et la création d'espaces pédagogiques. Une étude de faisabilité sera mise en œuvre dès 2015.*

### ZOOM

#### Harmonie Saint Pierre a fêté ses 120 ans.

Cet ensemble a été créé le 7 septembre 1894, d'abord comme fanfare du quartier Saint Pierre avec une quinzaine de participants. Elle ouvre une école de musique dans les années 1970 en intégrant de nouveaux instruments pour devenir « Harmonie Saint-Pierre d'Amiens » en 1995. Elle continue de se produire en diversifiant les styles musicaux, de former de nouveaux musiciens, et multiplie les collaborations les plus variées. Sa participation à différents concours l'a porté au plus haut niveau des orchestres d'harmonie au niveau national. L'harmonie, qui compte aujourd'hui près de 70 musiciens, commande et crée régulièrement des œuvres de jeunes compositeurs français, contribuant au renouvellement du répertoire. Elle prépare ainsi ses 120 prochaines années dans le paysage musical amiénois !





## Le patrimoine architectural et paysager

L'amélioration du cadre de vie et de la qualité architecturale et paysagère favorise un développement maîtrisé du territoire respectueux de ses identités. Le patrimoine culturel est pour les habitants l'expression d'une histoire, un marqueur de leur identité qui peut se transmettre.

C'est aussi un des éléments qui constituent notre cadre de vie, notre quotidien, un des liens avec notre environnement. C'est pourquoi, un effort particulier sera fait pour accompagner ou mettre en œuvre les projets de restauration des éléments protégés de notre territoire.

### Proposition 8

*Elaborer un plan pluriannuel de gestion et de restauration du patrimoine protégé et des sites classés.*

*Ce plan permettra notamment d'achever la restauration de la porte François Ier et de débiter celle des remparts de la citadelle. Il sera accompagné d'un travail sur la mise en œuvre et la sensibilisation des habitants à l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine d'Amiens autour du fleuve Somme sur le territoire. Ce plan comprendra une partie dédiée à l'éclairage et la mise en valeur pérenne des monuments et éléments du patrimoine, à l'image de la Cathédrale dont la mise en lumière doit être modernisée.*

### ZOOM

#### Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Le CRR doit dispenser ou garantir, dans trois spécialités (musique, danse et théâtre), un cursus complet comprenant le 3e cycle de formation des amateurs et le cycle d'enseignement professionnel initial (Cepi). Il dispense également deux enseignements au choix : le CRR d'Amiens Métropole propose un enseignement sur le jazz et les musiques actuelles amplifiées et met en place un département de composition visant à développer les démarches de création dans l'ensemble des esthétiques.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional, qui compte aujourd'hui 1140 élèves, s'adresse à tous et dispense un enseignement allant de l'initiation et la découverte jusqu'à une pratique plus aboutie, que ce soit dans la perspective d'un amateurisme éclairé, d'une éventuelle professionnalisation ou dans le cadre d'un accompagnement de pratique amateur. Pour cela, il met en œuvre une triple dynamique associant étroitement formation, diffusion et création. Il s'appuie sur un dispositif de pratiques collectives important (orchestres, groupes et ensembles, chorales et chœurs, ballet, collectif de créateurs ou de comédiens...) et place l'élève dès que possible en situation scénique afin de le motiver et de donner un sens et un aboutissement tant à sa pratique qu'à son projet.

En multipliant les expériences, les productions et les échanges avec d'autres équipements culturels et conservatoires, le CRR d'Amiens Métropole se positionne également comme acteur et médiateur de la vie culturelle. Ouvert à l'art dans toute sa diversité de styles ou d'esthétiques, il est particulièrement attentif à offrir un accès à la culture et à la pratique artistique adapté au plus grand nombre.

Le CRR est aussi un atout important pour développer la formation musicale sur tout le territoire métropolitain en aidant à préserver et à développer le maillage des écoles de musique de proximité.



## Favoriser la création, les cultures émergentes et l'accompagnement de nouveaux artistes

Les mouvements culturels, les nouvelles disciplines, sont issus de la jeune création. Ils reflètent souvent un contexte social, un état de la société. Ils naissent de l'appropriation et du détournement par des artistes libres d'explorer de nouvelles techniques ou de nouvelles technologies, de créer des objets, des concepts, de délivrer des messages. La politique culturelle d'Amiens Métropole doit donner la chance aux jeunes talents de s'exprimer, de

créer et d'imaginer sans limites, d'expérimenter des formes nouvelles et originales. En proposant des lieux de résidences, un accompagnement dans le processus de création, elle sera un socle pour de jeunes artistes, un facilitateur d'idées et de rencontres, à la croisée de toutes les disciplines et les pratiques.



## Favoriser la création et les coproductions pour le spectacle vivant

Amiens Métropole possède plusieurs grands équipements qui sont des lieux ressources en matière de création et de diffusion du spectacle vivant. Ensemble, de façon concertée,

ils doivent proposer des résidences d'artistes, favoriser la création et la recherche artistique.

### Proposition 9

*S'appuyer sur les pôles de référence, favoriser et soutenir les coproductions.*

*A travers les grands équipements (la Maison de la Culture, le Conservatoire à Rayonnement Régional, le Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue, Le Safran, le Pôle Théâtre, le Tas de sable, la Lune des Pirates, le Parc Zoologique,...), il s'agit de soutenir et de faciliter la jeune création en mettant en place une offre de résidences d'artistes et de permettre les échanges, les croisements des disciplines, et les coproductions.*

### Une coproduction originale : Light Bird

Light Bird est le troisième et dernier volet du triptyque avec oiseaux qui mêle des grues de Mandchourie et des danseurs. Au printemps 2013, Luc Petton a entamé le processus minutieux d'imprégnation des petites grues, désormais en résidence extraordinaire avec la Compagnie au Parc Zoologique d'Amiens Métropole. En partenariat avec la Maison de la Culture d'Amiens et entouré de l'oiseleur et des danseurs de la compagnie, elles découvrent petit à petit la scène et développent leur talent inné pour la danse. Le Parc Zoologique et la compagnie Le Guetteur œuvrent de concert pour mener à bien ce projet singulier dans une même éthique de travail. La création artistique est indissociable d'un protocole scientifique au service du bien-être des oiseaux.

ZOOM





## Affirmer une politique culturelle sur le thème des arts visuels

Plusieurs établissements d'Amiens Métropole reconnus qui enseignent, forment et proposent des lieux d'expositions et des événements : la Maison de la Culture, le Musée de Picardie, l'École Supérieure d'Art et de Design/Waide Somme, les centres culturels, les associations comme « On a marché sur la bulle ». L'agglomération doit s'appuyer sur ces acteurs et leur dynamique pour dessiner une politique

concertée sur les arts visuels et envisager leur développement comme un des secteurs forts qui compose son identité culturelle. C'est également un véritable champ d'innovation puisque les arts visuels s'appuient en partie sur les nouvelles technologies et la rencontre entre les disciplines.

### Proposition 10

*Affirmer la place de la Métropole au niveau national dans le domaine des arts visuels, en partenariat avec l'État, la Région.*

*Plusieurs établissements d'enseignement des arts visuels et numériques ont réussi à se démarquer et à se forger une vraie réputation. Tous ces acteurs pourraient être regroupés et composer un « cluster », comme proposé dans le Pacte pour l'Emploi d'Amiens Métropole, dédié aux arts visuels, à la création et au design numérique.*

### Proposition 11

*Développer les résidences d'artistes et les expositions sous forme d'un réseau, en partenariat avec la Maison de la Culture, le Musée de Picardie, l'École d'Art et de Design et les centres culturels.*

*Des expositions pourraient voyager entre plusieurs lieux de la Métropole et rencontrer des publics différents. Il s'agit également de formaliser un projet de mise en réseau des centres d'arts, associatifs ou en régie directe, en partenariat avec le département d'art contemporain des musées, pour engager des travaux en communs, des réalisations et des expositions collectives, où chacun abordera un thème avec sa propre sensibilité et ses techniques.*

### Proposition 12

*Réaliser une étude de faisabilité d'aménagement de la halle Freyssinet.*

*Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Gare La Vallée, l'ancienne halle Freyssinet actuellement en friche, ancienne halle du Service National des Messageries (Sernam - filiale de transports de fret de la SNCF) dispose de très grands espaces aménageables. Une étude va être réalisée afin d'envisager la reconversion d'une partie de ces locaux pour une destination notamment culturelle et artistique dans les domaines de la création, de la formation et de la diffusion.*

### Proposition 13

*Mettre en œuvre une étude de faisabilité pour la création d'une salle d'exposition dédiée aux arts plastiques et à l'art contemporain dans le Cloître des Sœurs Grises.*

*La réhabilitation de cette friche de 600 m<sup>2</sup>, située au cœur du quartier Saint Germain, en un lieu accueillant des œuvres contemporaines, permettra d'assurer la promotion des artistes de l'agglomération et permettre d'ouvrir le lieu aux habitants du quartier, comme à tous ceux qui souhaitent découvrir - ou qui sont déjà passionnés - par l'art contemporain.*

## Dynamiser la dimension partenariale

La création et l'innovation culturelle doivent être favorisées et soutenues, dans un cadre clairement défini, par des outils efficaces. La politique culturelle d'Amiens Métropole et ses objectifs doivent être concertés et partagés avec les partenaires institutionnels et les acteurs culturels locaux.



## Mettre en place des conventions d'objectifs avec les institutions et les acteurs culturels locaux

Il s'agit d'identifier des objectifs communs et de définir les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre de la façon la plus efficace. Pour cela, ces objectifs doivent être définis et

affirmés dans des conventions avec les institutions comme l'Etat, la Région, le Département, pour devenir des cadres de l'action et des feuilles de route.

### Proposition 14

*Renforcer les partenariats entre les Collectivités Territoriales et l'Etat, avec la mise en place de conventions de développement culturel.*

Afin d'aider les acteurs culturels locaux et les associations à construire et stabiliser leurs projets sur plusieurs années, des conventions triennales, pour les années 2016, 2017 et 2018 seront mises en place. Les collectivités territoriales et les acteurs

culturels locaux doivent affirmer et partager des objectifs communs déterminés dans des conventions d'objectifs et de moyens. Ces conventions prévoient également le suivi et l'évaluation des actions.

### Proposition 15

*Etendre le dispositif des conventions pluriannuelles pour soutenir au mieux et permettre la réalisation de projets à long terme des associations culturelles.*

## Développer les financements du mécénat et des projets européens

Il est nécessaire d'attirer de nouveaux partenaires sur des projets culturels et artistiques qui ne peuvent plus être portés uniquement par Amiens Métropole ou la ville d'Amiens. Si le soutien financier des actions culturelles par des organismes privés doit être raisonné et en lien avec l'objet du projet, il faut se donner les moyens de diversifier les sources de financement pour des collaborations ponctuelles

ou des coproductions. Il faut, en parallèle, continuer à coordonner des projets européens qui apportent des possibilités d'actions, de nouveaux partenariats internationaux et des financements complémentaires indispensables pour donner une nouvelle dimension aux événements.

### Proposition 16

*Rechercher des financements supplémentaires par le biais du mécénat et des projets européens, et développer de nouveaux partenariats pour soutenir la création, l'enseignement et la diffusion.*

ZOOM



### Exemple de projets européens avec le Musée de Picardie en cours d'étude et de développement.

**Projet MUSEUM :** ce projet permettra au Musée de Picardie d'exploiter un herbier d'une grande valeur qu'il possède dans ses collections (Projet INTERREG Deux Mers).

**Projet SMART PLACES :** Développement de l'offre de médiation numérique au sein du Musée de Picardie (Projet européen Europe Créative, porté par U-Dormundt)

**Projet UTOPIA :** Projet sur la thématique de l'attractivité, il passe par la création contemporaine en croisant les champs et les disciplines pour poser la question de la manifestation ou l'établissement culturel idéal. (Projet Europe créative, en partenariat avec Brighton, Calais,...).



2

Développer une  
politique culturelle  
de *proximité*  
à portée de tous

# Développer une politique culturelle de proximité, à portée de tous

**A**u centre de la question des publics se trouve la notion de proximité. Nos équipements culturels ne doivent pas être des lieux où l'on consomme de la culture, mais bien des lieux ressource sur un quartier ou une commune, un repère que l'on s'approprie et que l'on fait vivre. Une politique culturelle de proximité répond à un critère géographique mais aussi à des critères sociaux, c'est-à-dire une volonté d'ouverture à tous les publics. Elle revêt également une dimension symbolique. En tissant des liens avec les habitants par la médiation, par le travail sur l'image des structures, en montrant des résultats concrets, il est possible de démocratiser, d'ouvrir au plus grand nombre les pratiques culturelles.

Amiens Métropole dispose de grands équipements culturels centraux qui sont une véritable richesse pour sa politique culturelle. Cependant, il faut veiller à garantir une offre de formation et de diffusion à l'échelle du territoire métropolitain, en redoublant d'efforts sur les territoires qui en sont les plus éloignés. Les équipements culturels de proximité (les centres culturels et centres d'art d'Amiens, de Longueau, de Glisy et de Camon, le réseau des bibliothèques et des écoles de musique) maillent notre territoire. Ils participent, tout en étant ouverts sur l'agglomération, à conquérir de nouveaux publics et s'adressent particulièrement à ceux qui restent le plus éloignés de la culture.



## Une ouverture culturelle vers de nouveaux publics

**Q**ualité et exigence ne sont pas antinomiques avec une culture d'ouverture et une culture accessible. Amiens Métropole veut multiplier les ponts et les portes d'entrées

entre les disciplines, les événements, les équipements par une médiation et une communication efficaces.

## La culture à l'échelle de la Métropole

La notion de proximité doit être pensée à l'échelle de la métropole ; les habitants des communes qui composent l'agglomération doivent trouver en proximité une offre culturelle et artistique au-delà des grands équipements centraux. Les projets d'établissements de plusieurs structures sont orientés dans ce sens.

La Maison du Théâtre avec la création du « Pôle » théâtre d'Amiens Métropole et le Musée de Picardie proposent de renforcer l'offre culturelle sur le territoire d'Amiens Métropole, en faisant circuler des objets culturels et artistiques, en les faisant venir dans les communes de l'agglomération en capacité de les accueillir.

### Proposition 17

*Encourager les structures culturelles, à l'image du Musée de Picardie (le musée sort de sa réserve, petits cabinets de curiosité), du « Pôle » Théâtre, du Réseau des Bibliothèques et des centres culturels de proximité, à diffuser spectacles vivants et expositions dans les communes de l'agglomération.*

**Proposition 18**

*Renforcer la politique des publics et son développement à l'échelle de l'agglomération dans les domaines de la médiation de l'architecture, du patrimoine et du paysage à travers le projet d'extension de Pays d'art et d'histoire.*

*Il s'agit de prendre appui sur les structures culturelles de proximité et les lieux de médiations des domaines : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, Maison du Projet de la Citadelle, Jardin archéologique de Saint-Acheul, et de mener une réflexion sur une politique tarifaire unique pour toutes les visites de découverte du patrimoine. Il existe aujourd'hui près de 400 propositions annuelles de rencontres autour du patrimoine, qui restent en constante évolution, à destination des individuels ou de groupes (scolaires, publics empêchés et publics spécifiques...).*

Les Bibliothèques d'Amiens Métropole sont d'abord des lieux d'accès aux fonds du patrimoine écrit, gratuits, aux amplitudes horaires importantes. Mais elles sont aussi des lieux de vie, d'accès à la culture, d'expositions et bien souvent l'équipement culturel de référence sur un territoire. Amiens Métropole travaille au renforcement du réseau existant : un fond d'achat

est sollicité pour enrichir régulièrement les collections des structures hors Amiens et des actions culturelles autour du conte et de la lecture sont mises en place. Un travail est également mené pour informatiser les bibliothèques des communes de l'agglomération.

**Proposition 19**

*Structurer le réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole.*

*Le maillage existant est riche : aujourd'hui les 33 communes de l'agglomération disposent d'une bibliothèque ou sont desservies par un bibliobus. De nouvelles bibliothèques voient le jour avec la médiathèque Pierre Garnier de Camon et d'autres vont être réhabilitées ou reconstruite à l'image de la bibliothèque Edouard David d'Etouvie, qui va être dotée de nouveaux locaux de 1500 m<sup>2</sup> et de nouveaux équipements qui feront de la structure la tête de réseau sur un secteur géographique tourné vers l'ouest et rassemblant près de 25 000 habitants.*

**Un effort particulier pour le public 18/30 ans**

Amiens Métropole se donne l'ambition de permettre l'accès aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge. Plusieurs dispositifs partagés et un partenariat avec l'Education Nationale composent un parcours culturel dans le temps scolaire. Il est également étendu au hors temps scolaire

dans un parcours commun avec les Accueils de loisirs. Amiens Métropole propose également des ateliers théâtre et musique pour un public 15/25 ans, en collaboration avec les animateurs des pôles animation des cinq secteurs de la ville.

**Proposition 20**

*Créer un « Pass Culture » pour les 18/30 ans. pour permettre aux étudiants et aux jeunes travailleurs de bénéficier de tarifs préférentiels pour les programmations culturelles des établissements de l'agglomération ou partenaires*





## L'Éducation Artistique et Culturelle comme un outil fondamental de la Politique Culturelle

Mis en place à partir de l'année 2013, le parcours d'éducation artistique est un outil qui permet de garantir un accès à l'art, à la culture et au patrimoine écrit pour les élèves du primaire au secondaire. A travers l'idée de parcours, il s'agit de mettre en cohérence les enseignements dans le temps scolaire, hors temps scolaire et les expériences personnelles pour les enrichir et les diversifier. Le parcours implique également la notion de continuité en créant un lien entre les différents niveaux et degrés d'apprentissage.

Amiens Métropole décline le Parcours d'Éducation Artistique à travers le Contrat Local d'Éducation Artistique (C.L.E.A.), en partenariat avec l'État : par les Directions Régionales des Affaires Culturelles et l'Éducation Nationale. Il comporte deux volets, l'un en temps scolaire et l'autre hors temps scolaire en s'appuyant sur les ressources culturelles de l'agglomération, et encourage la mise en place de partenariats entre les établissements scolaires et les équipements culturels centraux et de proximité.

## Le développement des parcours d'éducation artistique

Dès 2015, l'offre en direction du périscolaire sera enrichie par une action concertée avec les services de l'Enfance et de l'Éducation de la ville d'Amiens. Des parcours seront développés selon 5 thématiques qui pourront être étendues par la suite : théâtre, bande-dessinée, patrimoine, cirque et musique, en s'appuyant sur les ressources locales (par exemple en 2015, la Maison du Théâtre, l'Association « On a marché sur la Bulle », Amiens, Métropole d'art et d'histoire,

et les associations Cirqu'Onflexe et centre culturel Léo Lagrange).

La notion de parcours est expérimentée de façon plurielle : soit un parcours thématique, visitant différents lieux culturels et découvrant différentes disciplines au cours de l'année, soit un parcours s'articulant avec les différents temps de l'enfant, voir bien souvent les deux types de parcours simultanément.

### Proposition 21

*Développer des parcours de formation artistique en lien avec les écoles et les Accueils de loisirs.*

*Il s'agit de renforcer le dynamisme et l'exigence accrue du CLEA en instaurant un nouveau temps de rencontre sous forme de forum afin qu'enseignants, structures culturelles et artistes puissent s'informer sur le dispositif, échanger sur leurs pratiques et trouver de nouveaux partenaires.*

### Proposition 22

*Mettre en place un Comité Métropolitain de l'Éducation Artistique, chargé de coordonner et développer les parcours d'éducation artistique et culturelle.*

*Assurer la coordination et le pilotage des parcours sur le territoire d'Amiens Métropole permettra de travailler de façon efficace au rééquilibrage des territoires, à la mise en place de projets partenariaux d'envergure et à une meilleure continuité entre l'école maternelle et primaire, les collèges et les lycées.*

Des cloisonnements dans l'action artistique à destination des jeunes se sont renforcés ces dernières années parallèlement au repli de chaque partenaire sur ses fondamentaux : les acquis de base des programmes scolaires, les compétences obligatoires des collectivités territoriales, les productions et créations artistiques. Il est aujourd'hui souhaitable de renverser cette tendance en privilégiant les fondamentaux de ceux pour qui ces actions sont menées, c'est-à-dire les jeunes. C'est pourquoi les priorités des professionnels travaillant ensemble sur les

projets (représentants de l'État et des collectivités, enseignants, animateurs, artistes, responsables des structures culturelles) doivent en premier lieu permettre aux jeunes de bénéficier, de la petite enfance à l'âge adulte, d'une sensibilisation aux arts continue et diversifiée et équitable, et, en second lieu, favoriser la continuité de cette initiation en dehors du temps de l'École, dans le but final d'une pratique artistique autonome. C'est un gage de la réussite et de la pérennité des actions d'éducation artistique menées.

### ZOOM

#### Un projet de parcours autour de la parentalité avec l'accueil de Loisir Périscolaire Maurice Honeste.

Ce parcours croisé se déroule hors temps scolaire autour de la question de la relation parent/enfant durant la saison 2014-2015 entre la Bibliothèque (sélection d'ouvrages et lectures partagées), la Maison du Théâtre (visite de l'équipement, spectateurs de la pièce de la compagnie Art Tout Chaud « Si c'est comme ça » et discussion avec les artistes) et le Zoo (visite pédagogique et scientifique sur le thème de la parentalité). Ce parcours sera idéalement partagé entre les enfants et les parents.



## Les équipements culturels de proximité comme des relais territoriaux essentiels

En termes de diffusion, les centres culturels ont des moyens restreints comparés aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle et aux scènes conventionnées, mais ils doivent être positionnés comme les relais principaux en périphérie du centre-ville des programmations des établissements et événements culturels de rayonnement national et européen (Pôle national Cirque et Arts de la rue, Maison de la Culture, Musée de Picardie, Maison du Théâtre, Festival International du Film, Festival de la BD,...).

Le réseau des centres culturels d'Amiens Métropole rassemble 9 structures : le Safran, le Centre culturel Jacques Tati, le centre culturel Léo Lagrange, le Centre Social et Culturel d'Etouvie, la Briqueterie, l'Étoile du Sud, l'Espace culturel Picasso (Longueau), l'Espace culturel de Camon, l'Espace culturel Antoine de St Exupéry (Glisy). Ces structures entretiennent de nombreux partenariats autour des champs de la pratique artistique, l'action culturelle et la diffusion.

Pour l'Éducation Artistique et Culturelle, à travers le CLEA notamment, les centres culturels sont un relais essentiel dans

cette construction. Un projet d'éducation artistique apparaît d'autant plus légitime s'il a une pertinence sur le territoire, par son ancrage au cœur d'un quartier, et ses relations permanentes avec ses acteurs ressources. Les équipements culturels de proximité sont des structures indispensables pour porter et animer des dispositifs spécifiques, notamment dans les quartiers prioritaires. A titre d'exemple, les Orchestres à l'École permettent la pratique individuelle et collective de la musique, par le prêt d'instruments à des élèves du CE2 au CM2, et un enseignement musical basé sur une pédagogie innovante inscrit dans le projet d'établissement. Deux Orchestres à l'École sont mis en œuvre par un partenariat avec l'école Emile Lesot et l'école de Musique Saint-Pierre pour le quartier Amiens Nord, et l'école Georges Quarante et l'école de musique le Diapason. Ces deux orchestres, qui rencontrent un vrai succès, sont accueillis, rendus possibles et vivants parce qu'ils sont insérés dans le quotidien de deux équipements culturels de proximité : le Safran et le Diapason.

### Proposition 23

*Mettre en place dans le quartier Pierre Rollin, rentré en territoire prioritaire du Contrat de Ville, un dispositif théâtral en partenariat avec l'Éducation Nationale, sur le modèle de l'Orchestre à l'École, au sein du centre culturel Jacques Tati.*



## La transversalité de la compétence culturelle

La compétence culturelle est en interaction permanente avec de nombreux champs de la politique métropolitaine. Elle est un outil social, un levier économique, un acteur essentiel dans le développement du territoire. La politique culturelle de ce mandat sera intimement liée aux domaines ayant trait à l'attractivité de l'agglomération, mais elle doit rester au carrefour des disciplines et des compétences : c'est en transcendant les frontières des champs d'action et des disciplines qu'elle est la plus efficace. Ces pratiques et ces croisements doivent être encouragés et accompagnés car ils symbolisent aujourd'hui l'innovation et l'esprit d'ouverture. La politique culturelle est au cœur de projets partagés avec la ville d'Amiens dans les domaines de la cohésion sociale, des projets de territoires, de

la démocratie participative, de la santé, de l'urbanisme et du logement, de l'environnement, de la sécurité et du cadre de vie, de la jeunesse et de l'enfance. Pour Amiens Métropole, elle se développe de façon croisée avec les compétences du sport, développement durable, politique de la ville, de l'enseignement supérieur et du numérique, des transports, du développement des territoires et des communes d'agglomération. Parmi toutes ces compétences évoquées, plusieurs exemples illustrent cette interaction et la transversalité de la compétence culturelle.

## La culture, une composante importante de la politique de la Ville

Le ministère de la Ville, conjointement à celui de la Culture et de la Communication, veut inscrire durablement les politiques d'accès à la culture, de création, de diffusion, d'éducation artistique et culturelle dans les quartiers prioritaires, avec pour objectifs de contribuer à l'aménagement culturel du territoire urbain et de réduire les inégalités d'accès aux pratiques

culturelles et artistiques. Le comité interministériel des villes a réaffirmé la mobilisation du droit commun pour les quartiers de la politique de la ville, et tout particulièrement l'importance du rôle des actions culturelles qui participent de l'épanouissement personnel et de la réduction des inégalités sociales.

### Proposition 24

*S'appuyer sur les équipements de proximité pour mettre en place les objectifs culturels du Contrat de Ville.*

*L'axe 5 du Contrat de Ville est dédié à la culture et au sport ; il vise notamment à améliorer la pertinence des projets culturels, impulsés par des acteurs institutionnels et associatifs, en s'appuyant sur les équipements de proximité existants.*

### ZOOM

#### Le contrat de ville 2015 - 2020

« Le développement de projets culturels doit permettre la connaissance des arts, l'ouverture vers de nouveaux horizons, la mobilisation des habitants, ce qui induit des enjeux éducatifs, sociaux (formation, mobilité), participatifs... Les actions culturelles dans les quartiers doivent donc concourir à l'épanouissement des habitants, à la réduction des inégalités sociales, et à l'appartenance à la cité ».

*Extrait de l'axe 5 du contrat de ville 2015 - 2020 : sport et culture comme vecteur de cohésion sociale.*



## La politique culturelle comme un élément de la cohésion sociale

Si l'accès à la culture, facilité par des structures et leur travail de proximité, est un des piliers du projet culturel, certains champs d'actions prioritaires sont identifiés. La lecture et la lutte contre l'illettrisme en sont un ; elles constituent un enjeu social et de développement du territoire considérable. La maîtrise de la lecture et de l'écriture est un passage indispensable pour réussir une scolarité, pour comprendre son environnement, pour accéder à l'emploi, aux nouvelles technologies...

Une étude réalisée en 2011-2012 par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme sur la région Picardie a mis en exergue des difficultés à un niveau supérieur à la moyenne nationale de sa population : 13% des picards éprouvent des problèmes au quotidien face à l'écrit, particulièrement chez les moins de 40 ans. Ce phénomène touche en majorité la population masculine et se retrouve plus fréquemment dans les quartiers prioritaires.

### Proposition 25

*Redynamiser le domaine de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme à l'échelle de l'agglomération.*

*En s'appuyant sur une action concertée avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département), le Centre Régional Livre et Lecture (CR2L) et sur les acteurs associatifs comme Le Cardan, le réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole doit poursuivre et accentuer son travail sur la lutte contre l'illettrisme.*

## Un projet culturel articulé avec les grands projets de la ville et de l'agglomération

Plusieurs grands projets structurants sont définis ou en cours de définition par Amiens Métropole et la ville d'Amiens. On peut citer le Pacte pour l'emploi, le nouvel Agenda 21 pour

Amiens Métropole ou le Pacte du Bien Vivre Ensemble pour la ville d'Amiens. Il est essentiel que ces projets se répondent, s'alimentent et s'articulent autour d'objectifs communs.

### Proposition 26

*Favoriser la mise en place de projets culturels en transversalité, de façon concertée et articulée avec les objectifs de la ville et de l'agglomération.*

*Il s'agit de structurer et d'articuler le projet culturel avec les grands projets métropolitains et de la ville d'Amiens, notamment le Pacte pour l'Emploi, le nouvel Agenda 21, le Pacte pour le Bien Vivre Ensemble.*

### ZOOM

#### Extrait du Pacte pour l'Emploi d'Amiens Métropole

Amiens a toute sa place dans ce paysage européen puisque disposant de nombreuses compétences susceptibles d'être reliées pour faire émerger un cluster. D'ores et déjà, des exemples témoignent de cet appétit à collaborer : ainsi, depuis 3 ans, Amiens, Métropole d'art et d'histoire collabore au projet de de numérisation 3D de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, « e-Cathédrale ».

Cependant, pour se démarquer des autres clusters européens et mettre en place une stratégie de différenciation, il est nécessaire de choisir un axe original : l'hypothèse serait le numérique, dont les disciplines investies sont le design de service, le design d'information, le design d'interfaces et d'objets numériques, le design de services et l'animation 3D, faisant de ce cluster le « cluster des usages numériques ».



# 3

Faire de la politique  
culturelle un levier  
de l'*attractivité*  
du territoire

# Faire de la politique culturelle un levier de l'attractivité du territoire

La promotion d'une identité culturelle revendiquée et identifiée par le plus grand nombre est un vrai atout pour un territoire. La politique culturelle est une des composantes de l'attractivité, en lien direct avec la valorisation de son patrimoine et de ses qualités paysagères, et le développement économique et touristique.

Ses lieux uniques, ses événements, son offre de diffusion et d'éducation artistique, doivent lui permettre de rayonner à l'échelle de la grande région Nord-Picardie et d'attirer un large public, à l'échelle nationale et internationale. La politique culturelle doit être vivante et audacieuse, constituant un des moteurs de l'attractivité de notre territoire.

## Donner une nouvelle dimension aux équipements culturels

Amiens Métropole possède et gère plusieurs équipements culturels et touristiques d'importance. Ce mandat sera l'occasion de lancer des changements majeurs pour deux d'entre eux : le Musée de Picardie et le Parc Zoologique d'Amiens Métropole. Chacun est implanté dans des lieux historiques et sont deux fers de lance du patrimoine culturel et touristique amiénois. Dans la rue de la République, le bâtiment imposant du Musée de Picardie

répond aux autres bâtiments de l'administration ou des bibliothèques dans le style Empire et éclectique. Le Parc Zoologique est inséré au cœur de l'écrin vert du parc de la Hotoie, lieu de promenade et de loisirs sportifs très fréquenté par les Amiénois. Ces transformations nécessaires sont accompagnées par de nouveaux projets scientifiques et culturels d'établissement, et de nouvelles ambitions de développement.

### Le Musée de Picardie

Le Musée de Picardie, et son annexe l'Hôtel de Berny (aujourd'hui fermée au public), rassemblent 300 000 ans d'histoire et d'histoire de l'art et des techniques : des outils préhistoriques jusqu'aux arts contemporains. Le bâtiment, construit entre 1850 et 1890 et classé depuis 2012, est un joyau d'architecture préindustrielle emblématique du style éclectique. S'il ne remplit plus aujourd'hui les conditions d'accueil et d'accessibilité nécessaires pour un bâtiment et des collections de cette ampleur, le musée accueille néanmoins chaque année 40 000 personnes. Le temps et les conflits ont dégradé cet écrin qui nécessite des mises aux normes urgentes, mais il ne s'agit pas uniquement d'une phase de travaux : la réhabilitation des

locaux et la restauration des collections s'accompagnent d'un nouveau projet culturel et scientifique et de nouveaux objectifs. Il s'agira de placer les publics au cœur du projet et de se donner les moyens de doubler la fréquentation du musée, notamment par une meilleure communication sur les actions, et une amélioration sensible de la qualité de visite et une évaluation des résultats. Le Musée de Picardie pourra ainsi participer, par sa future attractivité, au développement économique et touristique d'Amiens Métropole, du Département de la Somme et de la Région. Il s'agira ensuite de travailler à la réhabilitation et à la réouverture au public de l'Hôtel de Berny, annexe du musée dédié aux arts locaux et à l'histoire régionale.

#### Proposition 27

*Conjointement à la rénovation de ses locaux et à son extension, mettre en œuvre le nouveau projet culturel et scientifique du Musée de Picardie qui doit donner une dimension plus ouverte et vivante à cet équipement, élément indispensable du rayonnement culturel et touristique d'Amiens Métropole.*

#### Proposition 28

*Travailler la réappropriation et la valorisation de l'espace public par le biais de la commande publique et du 1%*

*Le Musée de Picardie rassemble des œuvres en dehors de ses bâtiments : Amiens propose aux usagers de la ville de nombreuses œuvres d'art implantées dans l'espace public, que ce soit dans l'hyper centre comme dans les quartiers prioritaires. Certaines œuvres sont bien connues du public et sont devenues des emblèmes de l'appropriation par les habitants comme celles de Stéphan Balkenhol, ou Agualuna, serpent qui flotte sur l'étang principal du Parc Saint Pierre. L'œuvre originale conçue par l'artiste Nicolas Frize dans le projet de la citadelle suscite curiosité et intérêt. Il s'agit de restaurer l'ensemble des œuvres de la commande publique, et de les révéler à la connaissance de tous comme des biens communs et des portes d'entrée pour l'art et la culture.*



## Le Parc Zoologique

Au fil des mutations qui ont vu notamment disparaître des collections certains animaux phares (girafes, grands fauves), les bâtiments et le site sont devenus obsolètes ; les locaux vétustes et énergivores, des fonctionnalités faisant défaut, un accueil du public problématique en raison de l'augmentation de la fréquentation (plus de 150 000 visiteurs en 2014). La modernisation du parc zoologique s'impose aujourd'hui et celle-ci doit nécessairement intégrer des potentialités de restructuration et d'extension majeures avec trois ensembles patrimoniaux positionnés aux 3 angles du site : le Pavillon Bleu, ancienne guinguette qui devint une discothèque, l'église Saint Firmin le martyr, véritable porte sur le quartier et une friche industrielle dite de « la laiterie » de 3000 m<sup>2</sup>.

### Proposition 29

*Accompagner et mettre en œuvre le projet d'extension et de rénovation du parc Zoologique.*

*Le projet propose au visiteur de découvrir le parc à travers l'imaginaire véhiculé par les animaux décrits dans les Voyages extraordinaires de Jules Verne. Ce type de déambulation fonctionne grâce à un fil rouge qui ouvre des fenêtres sur l'œuvre de l'écrivain. Les mises en scène de présentation des animaux seront le fruit de reconstitution d'ambiance (20 000 lieues sous les mers dans l'église Saint-Firmin, ...), de points de vue (ballon ascensionnel captif, ...) ou de scénographies discrètes (objets, arrière plans, ...). La collection animale actuelle comporte déjà nombre d'espèces citées par Jules Verne mais celle-ci devra néanmoins être étoffée et recomposée dans cette logique.*

Cette rénovation du site doit considérablement modifier le positionnement du Parc Zoologique au sein de l'agglomération et le rendre plus visible et connecté avec le centre-ville (notamment avec le rattachement d'une parcelle aujourd'hui occupée par une entreprise). La collection d'animaux du Parc doit s'étoffer avec le retour d'animaux phares comme des tigres et des girafes ou la construction d'une grande volière qui regroupera un grand nombre d'espèces d'oiseaux. A travers un nouveau projet culturel et scientifique et d'une requalification de ses locaux, le Parc Zoologique d'Amiens Métropole doit s'affirmer comme élément central du dynamisme et de l'attractivité d'Amiens Métropole.

## La Citadelle

La réalisation d'un pôle universitaire à la Citadelle d'Amiens est une formidable opportunité de reconquête d'un espace urbain inoccupé depuis 1993. Construit à l'origine comme un verrou urbain, la Citadelle se trouve à la rencontre entre le centre-ville d'Amiens et ses quartiers nord et offre la possibilité de traiter des liens entre les différents quartiers. L'enjeu est bien de faire de la Citadelle un lieu qui relie et reconnecte les quartiers attenants, tout en l'ouvrant sur son environnement proche. Le pôle universitaire de la Citadelle

pourra accueillir une majorité des Unités de Formation et de Recherche aujourd'hui présentes sur le campus du Thil qui, à son tour, pourra recevoir les universités de médecine et de pharmacie. La Citadelle doit être investie et pratiquée par tous les Amiénois ; la requalification de la promenade haute et des bastions va proposer une promenade de 1km environ, composante d'un véritable parc urbain. La Citadelle offrira la possibilité d'accueillir un panel d'activités et d'usages afin d'en faire un véritable lieu de vie.

### Proposition 30

*Garantir l'attractivité culturelle et patrimoniale du site de la citadelle, notamment en y proposant une programmation culturelle ponctuelle, de spectacles vivants et d'expositions.*

*Des espaces extérieurs (ouvert ou couverts) pourront accueillir des arts de la rue et du cirque, du spectacle vivant ou des espaces fermés seront des lieux rendant possibles, de façon ponctuelle, de petites expositions ou des rencontres entre des associations culturelles et le public. Ce dernier sera amené à redécouvrir les intérêts de ce site à travers le bâti, les promenades et aménagements paysager ou encore l'œuvre de Nicolas Frize dans le cadre du 1% artistique.*



© Renzo Piano Building Workshop

ZOOM

Le projet de réalisation d'un pôle universitaire à la Citadelle est soumis à l'obligation de réalisation d'une œuvre artistique dont le montant doit être égal à 1% du montant des travaux. Le projet de Nicolas Frize, Rhizome, est une création musicale qui emmène à la découverte du site de la Citadelle, grâce à un parcours sonore.

Le projet s'appuie sur une démarche originale pour la création de l'œuvre : « elle repose sur la participation de la population amiénoise à l'interprétation de l'œuvre. Les musiciens, les étudiants et enfants, les habitants, y sont associés, de même qu'ils pourront se reconnaître. Leur présence coule de source, ils sont les sources naturelles et légitimes de cette création musicale d'ampleur : voix d'enfants, voix d'ouvriers du chantier, instrumentistes, sons de la ville, musiciens du conservatoire ou d'harmonies, chœurs amateurs etc. » (Nicolas Frize). Nicolas Frize travaille avec des acteurs locaux afin de les rassembler autour de son projet (Brique-terre, Conservatoire à Rayonnement Régional, équipements culturels de proximité, chefs de chœurs, musiciens...).



## Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

Le CIAP est pensé comme un lieu de médiation des qualités architecturales, patrimoniales et paysagères du territoire. Il sera un équipement culturel de proximité qui a pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics : les habitants de la ville et de la région, ainsi que les touristes. En articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité, il complète le maillage culturel du territoire et participe à la promotion de la destination ainsi qu'au développement de sa fréquentation touristique. Il doit mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire métropolitain ; sensibiliser la population de la Métropole aux enjeux de l'évolution

architecturale, urbaine et paysagère et l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ; fournir les outils permettant d'analyser et de comprendre la ville et les communes du territoire ; mettre en place des actions culturelles dans et en dehors de l'équipement, basée sur la gratuité, à destination de tous les publics. Le CIAP sera un lieu de vie et d'exposition temporaires : le public sera invité à découvrir, dès juin 2015, une rétrospective des affiches du festival de la Bande-Dessinée évoquant, depuis la première édition, la Cathédrale.

### Proposition 31

*Mettre en œuvre le Centre d'Interprétation de l'Architecture du Patrimoine, avec une programmation culturelle associée, et ses déclinaisons dans le territoire de l'agglomération pour favoriser l'appropriation du patrimoine par les habitants, les élus locaux, les acteurs et professionnels, premiers ambassadeurs de leur territoire.*

## Le Centre d'Interprétation et de Recherche de l'Architecture Gothique

Amiens Métropole possède un patrimoine particulièrement riche et une histoire intimement liée à la période gothique, dont la Cathédrale Notre-Dame est le symbole. Forte de ces atouts, Amiens Métropole pourrait mettre en œuvre le Centre d'Interprétation et de Recherche de l'Architecture Gothique qui comporterait deux dimensions. Abordant à travers un aspect historique, culturel et pédagogique, l'architecture civile et religieuse de la période gothique, ce pourrait être un lieu de référence pour la recherche en Picardie et à l'échelle internationale. Il pourrait accueillir des expositions permanentes et temporaires, des rencontres,

colloques, et événements culturels et touristiques ponctuels, et agirait en lien avec les équipements culturels d'Amiens Métropole (Musée de Picardie, Bibliothèques, Archives, Conservatoire à Rayonnement Régional, Maison du Théâtre, ....). Ce pourrait être également un lieu virtuel, unique au monde, destiné au grand public mais aussi aux chercheurs, universitaires, étudiants, qui regrouperait les grands programmes numériques de recherche innovants comme E-Cathédrale (valorisation de la Cathédrale par la réalité augmentée), Assiduitas (film documentaire dans lequel on peut naviguer librement).

### Proposition 32

*Mettre en œuvre une étude de faisabilité sur le Centre d'Interprétation et de Recherche de l'Architecture Gothique (Institut du Monde gothique) lieu réel et virtuel, dédié à la recherche, mais aussi tourné vers le grand public et le public scolaire, et capable de mettre en valeur les richesses du patrimoine gothique d'Amiens Métropole.*

## Vers une Cité du Cirque et des Arts de la rue

Depuis les années 1980, le projet de développement du cirque sur Amiens s'est mis en place autour de deux structures principales, d'une part le cirque Jules Verne et d'autre part, l'école de cirque. Cette école est née grâce à la complicité active d'Annie Fratellini, permettant la création d'un ensemble de formation rue Albert Roze. Si ce lieu a permis de développer un travail pendant plus de vingt ans, et de déboucher en 2013 sur le label national de centre de formation professionnelle il faut reconnaître que ces locaux qui étaient adaptés pour une

initiation aux arts du cirque ne peuvent plus autoriser un développement de cette formation professionnelle de haut niveau. Il s'agit de créer un ensemble cohérent pour une nouvelle école de cirque capable d'offrir sur 20 ans des conditions techniques pour les élèves et les artistes à la hauteur des obligations de ce Centre National de Formation aux Arts du Cirque. Il conviendra ensuite de mesurer la compatibilité de cet espace de formation avec le projet de Cité du Cirque et des Arts de la Rue.

### Proposition 33

*Installer durablement le centre de formation lié au Pôle National du Cirque et des Arts de la rue.*

*Cela consisterait à installer sur une partie de l'ancien Hôpital Nord, deux chapiteaux et construire des locaux d'accueil d'administration de blocs vestiaires de détente de convivialité ainsi que des locaux techniques.*

## La gestion et l'entretien des bâtiments culturels

Amiens Métropole possède un parc immobilier à vocation culturelle particulièrement important. Certains de ces bâtiments accueillent des structures métropolitaines qui gèrent en régie les activités culturelles. Pour d'autres, la gestion est assurée par des associations (comme le centre culturel Jacques Tati, le Ciné Saint Leu,...) ou des Etablissements Publics de Coopération Culturelle (Maison de la Culture, Pôle

National du Cirque, Ecole Supérieure d'Art et de Design,...). L'usure du temps, des activités, l'évolution des normes d'accueil du public et de sécurité, imposent à la collectivité d'entretenir l'extérieur comme l'intérieur, de permettre l'accessibilité et de rendre fonctionnel ses bâtiments.

### Proposition 34

*À partir d'un diagnostic des bâtiments à vocation culturelle, prévoir un plan pluriannuel de réhabilitation.*

*Ce plan devra comprendre un volet dédié à l'accessibilité des bâtiments (personnes à mobilité réduite) et au développement durable (isolation, consommation d'énergie).*

### Proposition 35

*Mettre en place un plan pluriannuel d'équipement des bâtiments à vocation culturelle, pour les activités de diffusion, pédagogiques et scientifiques.*

*Ce plan d'équipement concernera les structures en régie directe mais aussi les équipements gérés par des associations ou des Etablissements Publics de Coopération Culturelle.*



## Mettre en valeur et en synergie les atouts culturels de la Métropole

L'attractivité d'un territoire repose sur sa capacité à montrer une image dynamique, innovante, vivante et durable, tout en possédant des atouts naturels, d'infrastructures de transport et d'urbanisme susceptibles de favoriser le développement économique. Amiens Métropole possède de

nombreux atouts d'une agglomération attractive qui nécessitent d'être mis en valeur. La création d'une grande région va poser de nouveaux enjeux et questionner le positionnement d'Amiens en tant que capitale régionale.

## La politique culturelle d'Amiens Métropole dans la future grande région Nord-Picardie

La création de la future grande région Nord-Picardie va modifier la structure et le fonctionnement des politiques culturelles des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. Ce nouveau territoire décentralisé va rapprocher deux grandes capitales régionales que sont Lille et Amiens, en questionnant le rôle et la place des grands équipements à vocation régionale. Amiens Métropole doit affirmer sa politique culturelle et mettre en avant ses atouts et ses spécificités qui lui garantiront une place et un rôle de premier plan dans ce futur regroupement. Elle offre d'abord un cadre de vie et l'environnement d'une agglomération à taille humaine, où les zones urbaines laissent une place importante au patrimoine naturel. Elle possède une situation géographique stratégique, au carrefour entre le nord de la France, l'Angleterre, la région Parisienne et l'ouest de la France. Elle a mis en place tout au

long de son histoire une politique culturelle mêlant un héritage et des traditions à une approche contemporaine, structurée autour de grands pôles culturels (Maison de la Culture, Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue, le Conservatoire à Rayonnement Régional, le Pôle Théâtre ou encore Amiens, Métropole d'arts et d'histoire,...) et rythmée par des événements populaires et originaux (Festival Arts, ville et paysages - Hortillonnages Amiens, La Rue est à Amiens, Festival International du Film d'Amiens,...). Tous ces atouts et ces singularités sont autant de richesses à valoriser et à défendre pour qu'Amiens garde une place de premier plan et propose une offre culturelle et artistique originale et complémentaire dans l'organisation de la grande région Nord-Picardie.

### Proposition 36

*Faire de la politique culturelle d'Amiens Métropole un des atouts qui garantira une place de premier plan à l'agglomération dans la future grande région Nord-Picardie.*

## S'appuyer sur l'innovation et le numérique comme un facteur d'attractivité

Les nouvelles technologies et les outils numériques symbolisent l'avenir et l'innovation. Moyen de valoriser les atouts culturels, artistiques et patrimoniaux d'Amiens Métropole, ces outils permettent aujourd'hui de recenser, répertorier, échanger, et rendre accessibles les fonds, archives, œuvres, monuments, quasiment sans limites de frontières et de temps. Le numérique est un domaine qui allie art, nouvelles technologies et projets scientifiques et

industriels, il transcende les disciplines comme un nouveau moyen d'expression artistique. Amiens Métropole va s'appuyer sur le numérique, le soutenir et le développer, non pas comme un outil qui peut paraître artificiel, mais bien comme une des composantes de sa politique culturelle, affirmée, articulée et concertée.

### Proposition 37

*Affirmer une politique culturelle en faveur du numérique comme un moyen d'expression culturelle et artistique, un outil de valorisation et de démocratisation de l'accès fonds et aux collections métropolitaines.*

*Il s'agit de développer des outils numériques, à la disposition des structures culturelles et des manifestations, en leur donnant une nouvelle dimension en termes d'accès aux connaissances, d'échanges et d'interactivité.*

### Proposition 38

*Lancer une étude de faisabilité et de programmation pour la création d'une Bibliothèque Numérique de Référence à Amiens Métropole.*

*Ce programme lancé en 2010 par le Ministère de la Culture et de la Communication permet d'aider les grandes collectivités à se doter de bibliothèques numériques de haut niveau, capables de proposer aux usagers des collections et des services numériques de premier plan. Elles permettent d'atteindre de nouveaux publics (publics jeunes, fortement attirés par le numérique, personnes âgées ou handicapées qui peuvent difficilement fréquenter la bibliothèque), et de contribuer à la modernisation des bibliothèques afin qu'elle demeure au cœur de l'activité culturelle et sociale de la cité.*

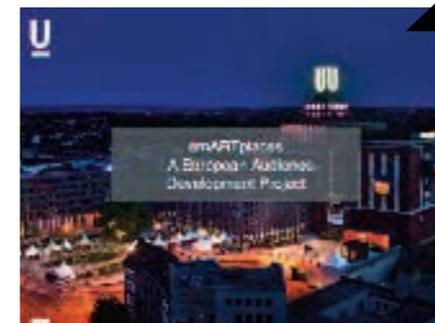
### Proposition 39

*Favoriser et développer la recherche fondamentale et appliquée,*

*à l'instar des programmes « e-Cathédrale » et « Smartplaces » (Musée de Picardie) en partenariat avec les acteurs locaux et européens et ainsi renforcer l'attractivité du territoire et sa médiation par des outils adaptés aux nouveaux enjeux numériques et de réseaux.*

### ZOOM

#### SmART Places



SmART Places est un projet européen financé par le programme Europe Creative. Il est destiné aux publics par le développement d'une stratégie numérique pour renforcer l'attractivité des structures culturelles. Le projet permet d'accroître les fréquentations in-situ et on-line. SmART Places propose une réponse aux problématiques actuelles de baisse constatée de fréquentation et de financements en Europe par l'utilisation des réseaux sociaux et des technologies numériques (visites à partir de smartphones ou tablettes, mise en œuvre d'un livre d'or électronique, forum de discussion sur les œuvres et la muséographie). Ce projet pourra accompagner la mutation du Musée de Picardie en développant la médiation, la communication et la modernisation des équipements..

## Donner l'image d'une agglomération culturelle dynamique et innovante

La mise en place du projet culturel est l'occasion de repenser et de renouveler la communication ; il en va de l'image d'Amiens Métropole véhiculée sur son territoire mais aussi au niveau régional, national et international. La politique culturelle d'Amiens Métropole doit être portée en premier lieu par les habitants de l'agglomération. Pour cela elle doit être connue, comprise, elle doit permettre à chacun de s'en emparer, devenant ainsi un ambassadeur (des habitants aux acteurs culturels). C'est ensuite un moyen de communiquer et de toucher un large public, sur une échelle intercommunale mais aussi régionale, nationale et internationale. A ce titre, Amiens Métropole va mettre en place une stratégie concertée de marketing territorial. S'il ne faut pas renoncer aux moyens

classiques de communiquer (affiches, programmes et plaquettes papiers, radio et télévision locale...), Amiens Métropole doit s'emparer des outils numériques et les nouvelles technologies pour créer une nouvelle identité : dynamique, écoresponsable et innovante. Les réseaux sociaux, sites vweb et webTV, applications smartphones et tablettes, objets connectés, sont de nouveaux outils qui permettent d'informer, de mobiliser, partager avec le plus grand nombre. Coordonnée à l'échelle de l'agglomération et identifiée par une charte graphique, la communication par les outils numériques et certains réseaux sociaux permettra de dynamiser et d'élargir le public sensibilisé tout en apportant de l'interactivité.

### Proposition 40

*Développer une nouvelle stratégie de communication culturelle intégrant les nouvelles technologies et le numérique.*

*Amiens, Métropole Culturelle doit être présente sur les réseaux sociaux avec des espaces personnalisés et alimentés régulièrement. Elle développera des applications spécifiques pour chaque grande manifestation, chaque établissement structurant et un programme culturel qui regroupe tous les événements de l'année.*





## Les grands évènements

Amiens Métropole doit intégrer la culture dans le quotidien de ses habitants. Cela passe par des grands rassemblements, moments uniques que l'on vit ensemble, où l'on s'émerveille, où l'on rit, où l'on grave des souvenirs

communs indélébiles. La culture doit être perçue comme une fête joyeuse et stimulante, un vecteur d'échanges et de partages, un espace de découvertes.

### Des événements exceptionnels

A travers de grands évènements, que ce soit dans les domaines du spectacle vivant ou pour des dates de commémorations internationales, Amiens Métropole va mettre en place des manifestations originales d'envergure lui conférant une grande visibilité et lui permettant d'attirer un large public à l'échelle nationale ou internationale.



#### ZOOM

#### la Maison de la Culture

Avec annuellement plus de 100 000 spectateurs; 20 spectacles produits ou coproduits ; des liens avec l'Angleterre, la Belgique, l'Estonie, l'Islande, l'Autriche, l'Allemagne, la Serbie, la Pologne...

La Maison de la Culture d'Amiens Scène Nationale est un centre Européen de création et de production.

La MCA où l'artiste est au cœur du projet et peut rencontrer un large public, est le « navire amiral » de la culture sur Amiens Métropole et toute la Picardie.

Son action dans tous les domaines : land art, théâtre, danse, musique et production discographique est reconnue pour son excellence.

La MCA, qui agit sur tout le territoire national, est soucieuse d'être moteur du développement culturel et de permettre l'accès à la culture du plus grand nombre. A ce titre, elle mène également un travail de proximité sur le territoire métropolitain dans le cadre de partenariats avec des centres culturels Le Safran, Jacques Tati, CSC Etouvie).



#### Proposition 41

#### Organiser un évènement exceptionnel en 2018.

L'été 2018 sera l'occasion d'offrir aux Amiénois, aux habitants de la métropole, et à tous ceux qui souhaiteront venir à Amiens, un évènement exceptionnel et inoubliable, en lien avec la Fête dans la ville - La rue est à Amiens. A l'image des célébrations de l'année Jules Verne en 2005, centenaire de la mort de l'écrivain, Amiens Métropole avait offert plusieurs jours de spectacles, ouverts à tous, extraordinaires et encore gravés dans les mémoires.

#### Proposition 42

#### Accompagner les commémorations du Centenaire de la Bataille de la Somme en 2016, évènement au cœur de l'actualité internationale.

Le monde commémore le Centenaire de la 1ère Guerre Mondiale et l'année 2016 sera un moment particulier avec le centenaire de la Bataille de la Somme à partir du mois de juillet. Amiens Métropole va proposer un fil rouge culturel et un éclairage sur ce conflit par les arts, la culture, le patrimoine. Habitants de la Métropole et visiteurs, notamment venus des pays du Commonwealth, trouveront une programmation d'animations, d'expositions, de visites et de conférences concertée et proposée par les différentes structures d'Amiens Métropole.

#### Proposition 43

#### Faire de la date des cinquante ans de la Maison de la Culture un évènement festif.

André Malraux, ministre de la Culture, déclarait lors de l'inauguration de la Maison de la Culture le 30 mars 1966 : « il n'y aura pas de Maison de la Culture sur la base de l'Etat ni d'ailleurs de la municipalité ; la Maison de la Culture, c'est vous... Si vous le voulez, je vous dis que vous tentez une des plus belles choses qu'on ait tentées en France ».

La Maison de la Culture fêtera ses cinquante ans en 2016, Amiens Métropole profitera de cette occasion pour montrer l'importance que confère cette scène nationale au territoire et à la vie culturelle.

## Repenser les rendez-vous culturels et touristiques d'Amiens Métropole

De nombreux événements culturels rythment la saison et font vivre intensément l'agglomération à travers le spectacle vivant, les grandes expositions, les salons et festivals. Si les temps forts et les manifestations se déroulent principalement en plein air et se concentrent principalement au printemps et pendant l'été, comme la Rue est à Amiens ou Arts, villes et paysages - Hortillonnages Amiens, des grands rendez-vous se déroulent pendant l'automne et l'hiver en intérieur et mettent en valeur la qualité des équipements de l'agglomération, comme le Festival International du Film d'Amiens ou Tendance Europe. Les thématiques et les disciplines sont riches et variées, chacun

pourra trouver un ou plusieurs temps forts qui lui tiennent à cœur et le font vibrer. Amiens Métropole organise directement certains des événements touristiques et patrimoniaux, et propose, lors de ce mandat, de repenser certaines manifestations et d'en inaugurer de nouvelles.

### Proposition 44

*Créer un véritable parcours Jules Verne.*

*La Maison de Jules Verne, en collaboration avec Amiens, Métropole d'art et d'histoire, sera le point d'appui pour travailler sur une réappropriation de Jules Verne et créer un véritable parcours dans la ville en plusieurs étapes, transcendant les disciplines (littérature, patrimoine, architecture,...). Il va amener à découvrir l'œuvre de Jules Verne liée à l'imaginaire, à l'innovation et à la découverte du Monde en reliant de la Maison de l'écrivain, le Cirque, le Musée de Picardie, le Parc Zoologique et le cimetière de la Madeleine.*

### Proposition 45

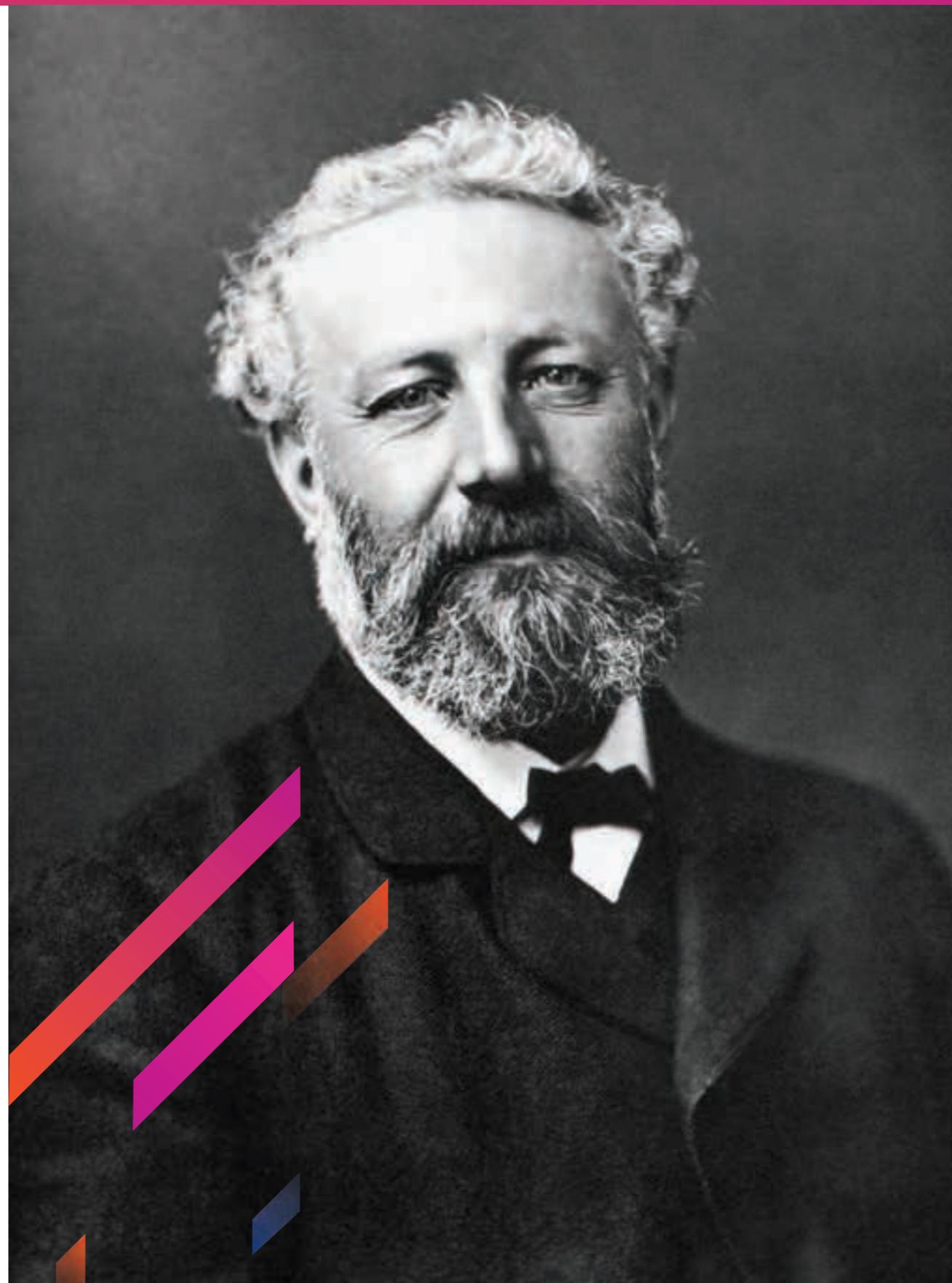
*Mettre en place une manifestation dédiée à l'art contemporain et aux musiques actuelles autour du Cloître des Sœurs Grises.*

*Cet événement se déroulera au mois d'octobre et prendra comme centre de gravité le cloître des Sœurs Grises, situé dans le quartier Saint-Germain - Les Halles, inscrit au titre des monuments historiques. L'intérieur et l'extérieur de l'édifice seront investis par des propositions artistiques et une programmation musicale sera proposée dans la salle New Dream de la Maison de la Culture.*

### Proposition 46

*Mettre en place un Salon du Livre dédié à Jules Verne et à la science-fiction.*

*Il rassemblera les passionnés de science-fiction, dont Jules Verne fut le pionnier à travers son œuvre littéraire. Il mettra à l'honneur l'imaginaire, la science-fiction, tels sont les objectifs de cette rencontre qui pourrait être organisée en partenariat avec les libraires et les bibliothèques. Rencontres, dédicaces, conférences seront au programme.*



## Amiens, la cathédrale en couleurs

Amiens, la Cathédrale en Couleurs propose au public, depuis 1999, de découvrir les merveilles de la polychromie des portails gothiques de la cathédrale, sur un fond de musique et de textes. La Cathédrale retrouve au fur et à mesure ses couleurs peintes d'origine, aujourd'hui disparues. Grâce à un travail scientifique, historique et technologique, elles ont été retrouvées et reconstituées par un formidable procédé de

projection. Le résultat est spectaculaire et étonnant, témoin de la capacité d'innovation et de créativité au service de la culture et du patrimoine, il a rassemblé en 2013 plus de 86 000 spectateurs.

### Proposition 47

*Concevoir l'évolution du spectacle la « Cathédrale en couleurs » pour 2016.*

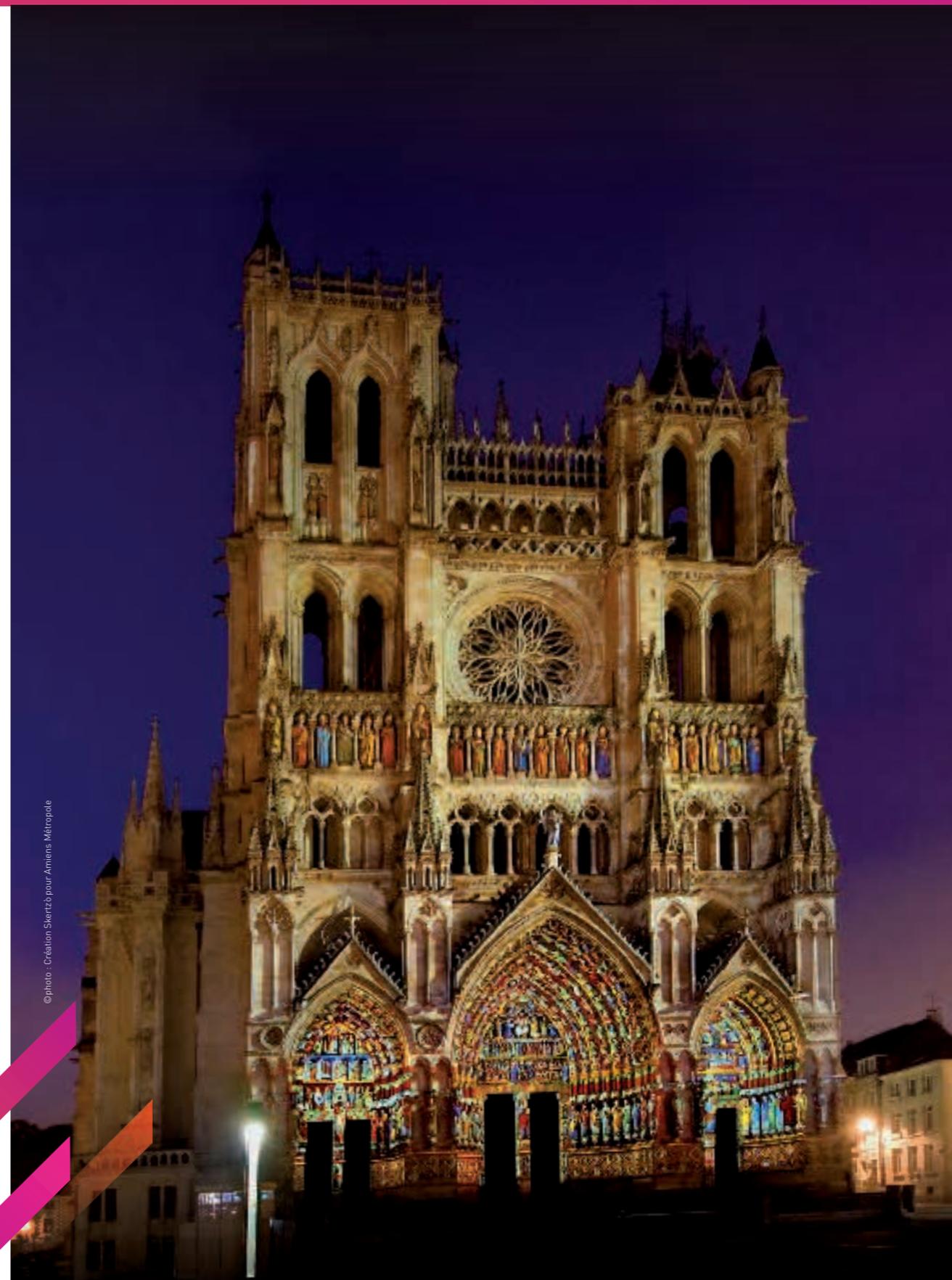
*S'il est très apprécié et fréquenté, ce temps fort de la saison culturelle et touristique sera repensé : il sera orienté vers plus d'interaction, de mouvements et de convivialité. Le public pourra être invité à se déplacer autour de la Cathédrale, notamment vers le portail de la vierge dorée et le chevet.*

#### ZOOM



#### La Cathédrale Notre-Dame

La Cathédrale Notre-Dame est un véritable atout du développement culturel du territoire et de son attractivité. L'édifice dont la construction commence en 1220 est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et participe ainsi au développement d'un tourisme durable et responsable. Elle est point de référence du projet de Centre d'interprétation et de recherches de l'architecture gothique. Objet d'histoire et prouesse architecturale, la cathédrale ne cesse de nous interroger et nous amène à nous ouvrir vers les domaines de l'innovation et du numérique (projet culturel « Amiens, la cathédrale en couleurs », E-cathédrale). Symbole de la période gothique, elle nous permet de travailler à une mise en réseau des équipements culturels sur les thématiques transversales (art gothique et architecture, art gothique et sculpture, art gothique et enluminure, ...).



© photo : Création Sieritz pour Amiens Métropole



4

Les **ÉQUIPEMENTS**  
culturels d'Amiens  
Métropole

# ÉTABLISSEMENTS DE DIFFUSION ET DE CRÉATION ARTISTIQUE

## Maison de la Culture

Scène nationale, centre européen  
de création et de production  
Place Léon Gontier - BP 0631  
80 006 Amiens  
Tel : 03 22 97 79 77  
[www.maisondelaculture-amiens.com](http://www.maisondelaculture-amiens.com)



Statut juridique :  
Etablissement Public de  
Coopération Culturelle (EPCC)  
Président : Thierry Kirscher  
Effectifs permanents : 38  
Direction : Gilbert Fillinger

La Maison de la Culture d'Amiens soutient et défend la création et les artistes ; metteurs en scène, comédiens, circassiens, chorégraphes, performeurs, musiciens, plasticiens et paysagistes, photographes... Grâce à sa politique d'artistes associés, aux productions ou aux coproductions, la Maison de Culture d'Amiens apporte son aide aux artistes reconnus et émergents. De dimension internationale, nationale ou locale, il s'agit de donner la possibilité aux équipes artistiques de créer leurs spectacles. Grâce au réseau APAP (Advancing Performing Arts Project), la Maison de la Culture d'Amiens est engagée dans la production et la diffusion de spectacles d'artistes et de projets « émergents » au niveau européen. Avec le Label Bleu fort d'un catalogue en jazz, musiques improvisées et musiques du monde qui réunit 230 albums, la Maison de la

Culture d'Amiens produit des disques de jazz à raison de deux à trois nouveaux opus par an. Art, Villes et Paysage - Hortillonnages Amiens conforte sa dimension européenne avec le partenariat avec les villes anglaises de King's Lynn, de Brighton et de Hove et le comté du West Norfolk. Grâce aux fonds européens et aux nombreux partenaires, seize nouveaux projets de plasticiens et paysagistes anglais et français ont été créés en 2014 à Amiens sur le site des hortillonnages dont 24 artistes anglais produits cette année. Les salles Giacometti et le hall Matisse de la Maison de la Culture accueillent des expositions. Dessins, photographies, installations d'artistes reconnus ou émergents sont accessibles gratuitement à un large public. Cette saison, quatre expositions sont visibles. La Maison de la Culture d'Amiens est un lieu ouvert à tous, au service des publics, offrant un projet d'action culturelle permettant à chacun de découvrir et de partager la programmation artistique, spectacle vivant, cinéma et arts plastiques. La Maison de la culture participe également à la Saison jeune public.

## Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue

Le Cirque Jules Verne

Cirque Jules Verne - place Longueville  
80 000 Amiens - Tel : 03 60 01 02 40  
[reservation@cirquejulesverne.fr](mailto:reservation@cirquejulesverne.fr)  
[www.cirquejulesverne.fr](http://www.cirquejulesverne.fr)



Statut juridique : Etablissement Public de  
Coopération Culturelle (EPCC)  
Effectifs : 28 dont  
5 techniciens de plateau  
Responsable : Jean-Pierre Marcos

Le Cirque Jules Verne fait partie des 8 derniers cirques en dur de France. D'une capacité de 1600 places assises, ce haut-lieu du patrimoine amiénois et circassien, possède le label pôle national des arts du cirque depuis 2011. Le Cirque Jules Verne peut ainsi assurer non seulement sa partie de production et de diffusion du cirque contemporain à Amiens mais aussi dans

toute la Picardie, avec son opération Confluences Nomades. Sa programmation de vingt spectacles par saison met la création circassienne contemporaine au cœur de l'offre culturelle amiénoise. Le Cirque Jules Verne se fait également le relais des réflexions actuelles sur la place du cirque et des arts de la rue dans le paysage culturel français et international, notamment avec ArtVU, journée d'études consacrée aux arts visuels urbains. Le Pôle s'est également doté depuis peu d'un centre de documentation dans lequel sont conservés des documents qui constituent la mémoire des arts du cirque à Amiens et en Picardie depuis 125 ans.

## L'École du Cirque Jules Verne - centre régional de formation professionnelle

Le centre de perfectionnement du pôle est désormais centre régional de formation professionnelle. Soutenu par le Conseil régional de Picardie et le Fonds Social Européen, l'école dispense maintenant une formation professionnelle sur deux années

au terme de laquelle les stagiaires peuvent aborder une vraie carrière professionnelle ou aborder les concours d'entrée aux grandes écoles.

## Le Hangar, fabrique des arts de la rue

La Rue est à Amiens  
Fête dans la Ville Pôle National du  
Cirque et des Arts de la Rue  
Place Longueville - 80000 Amiens  
Tel : 03 60 01 02 40  
[www.larueestaamiens.com](http://www.larueestaamiens.com)

Situé au 441 rue St Maurice, le Hangar est un lieu de production et de diffusion des arts de la rue. Son action s'inscrit dans la collaboration artiste-public grâce à des créations inédites pensées pour et par les quartiers et leurs habitants. Le Hangar

organise tous les ans le festival La Rue est à Amiens, anciennement Fête dans la Ville, l'occasion pour les Amiénois de voir au plus près le travail des artistes de rue de toute l'Europe et de redécouvrir l'ambiance des arts forains sur la place Longueville.

## Le Safran

Le Safran - 3 rue Georges Guynemer  
80 000 Amiens - Tel : 03 60 69 66 00

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 25  
Direction : Ikkal Benkhalfallah



Implanté au cœur du quartier nord d'Amiens, Le Safran est une scène conventionnée « pluridisciplinaire et d'expérimentation pour œuvrer à la rencontre entre les habitants des quartiers urbains sensibles et la création contemporaine, arts vivants et arts plastiques », implantée dans le quartier nord d'Amiens. Le Safran est à la fois un espace de croisements, de rencontres, un espace de pratiques, de confrontations, un espace de paroles et de prise de parole, un espace qui crée de la pensée collective et un espace de création. Lieu de diffusion artistique de référence par la richesse et la diversité de sa programmation ouverte à tous les arts de la scène dès le plus jeune (théâtre, danse, cirque contemporain, marionnettes, musique, magie, spectacles hybrides...), le Safran est aussi doté d'un Centre d'Art et d'une salle d'exposition Le Carré Noir qui accueille différents artistes

contemporains, confirmés et émergents. En plus d'une programmation pluridisciplinaire, ouverte sur « l'ailleurs », le Safran s'affirme comme un lieu de soutien aux artistes par la résidence et l'aide à la coproduction des créations. Il permet au public, aux citoyens, d'être actifs, de découvrir de nouveaux horizons, d'aiguiser leur regard critique, de s'interroger... le Safran met en place de nombreuses actions culturelles dans ses murs (ateliers...) et sur le territoire. Sa forte implication en matière d'éducation artistique en temps scolaire et hors temps scolaire fonde sa spécificité. Le Safran développe des projets singuliers comme par exemple un temps d'exploration des arts numériques et nouvelles technologies contemporaines ou encore le croisement de thèmes souvent opposés tels « arts, cultures et sports ». Au Safran sont accueillis des spectacles et des expositions, des stages et des activités de pratiques artistiques, des conférences, des débats. On y retrouve la bibliothèque Hélène-Bernheim et des associations (Cité Carter, Ecole de musique Saint Pierre, Le sonographe, L'art scène diffusion).

## Le Tas de sable

Lieu de fabrique : Rue d'Allonville -  
Le Bâton Rouge - 80 136 Rivery  
Administration : Maison du Théâtre  
24, rue Saint-Leu - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 92 19 32  
[www.letasdesable-cpv.org](http://www.letasdesable-cpv.org)

Statut juridique : association  
Président : Maryline Deuil  
Effectifs : 9  
Direction : Sylvie Baillon

Le Tas de Sable - Ches Panses Vertes, lieu-compagnie de création, de recherches artistiques et culturelles autour des Arts de la marionnette, développe ses projets en quatre grands axes : la production, le compagnonnage, la programmation et la transmission, au service des artistes et des publics. La structure est Pôle des Arts de la marionnette en région Picardie et lieu compagnonnage marionnette. Elle accompagne des équipes artistiques, des jeunes artistes dans leur insertion professionnelle, en partenariat avec des réseaux régionaux, nationaux et européens. C'est aussi un lieu de formations, ouvertes à différents publics.

Organisant des temps forts marionnettiques, notamment le festival biennal Marionnettes en Chemins, le Tas de Sable - Ches Panses Vertes propose, outre une programmation sur tout le territoire picard, des ateliers d'échange entre artistes et publics autour des Arts de la marionnette. En partenariat avec divers réseaux - régionaux, nationaux et européens - la structure œuvre à une meilleure (re)connaissance des Arts de la marionnette.

## Le Zénith d'Amiens

Av de l'Hippodrome CS 31136,  
80 000 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 48 01 75  
[www.zenith-amiens.fr](http://www.zenith-amiens.fr)

Statut juridique : délégation de service  
public attribuée à la SEM  
Zénith Amiens Métropole  
Effectifs : 3  
Responsable : Luc Linossier



Le Zénith Amiens Métropole est le 16<sup>e</sup> Zénith en France. Il a été inauguré en 2008 à l'occasion d'une grande fête rassemblant un plateau d'artistes internationalement reconnus. L'installation d'un Zénith à Amiens a permis à la Communauté d'agglomération Amiens Métropole, et par-delà à la Somme et à la Picardie, de

s'inscrire dans le réseau de la vingtaine d'équipements répondant à la charte Zénith en France. Avec le Zénith, c'est un équipement de 4 000 à 6 000 places (selon les configurations) qui vient enrichir l'offre de salles de spectacle. Sa localisation dans le pôle de la Licorne, comprenant déjà l'hippodrome, le centre d'expositions et de congrès Mégacité et le stade de football, est un autre de ses atouts. L'architecte du Zénith est Massimiliano Fuksas Le Zénith est géré dans le cadre d'une délégation de service public attribuée à la SEM Zénith Amiens Métropole.

## La Maison du théâtre

24, rue St-Leu - 80000 Amiens  
Tel : 03 22 71 62 90  
[maisondutheatre@amiens-metropole.com](mailto:maisondutheatre@amiens-metropole.com)  
[www.amiens.fr/maisondutheatre](http://www.amiens.fr/maisondutheatre)

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 8,5 personnes  
Responsable : Jean-Louis Estany



Située au cœur historique d'Amiens, dans le quartier St-Leu, la Maison du Théâtre est la Maison de tous les théâtres. Dotée d'une salle de 125 places et d'un centre de ressources consacré aux écritures dramatiques contemporaines, elle accueille

des artistes et leurs créations, héberge des équipes artistiques du territoire. Elle propose une programmation contemporaine et ouverte à tous les publics, des ateliers d'écriture ainsi que des temps de rencontres et de débats. Elle mène une action fédératrice en tant que « pôle » théâtre de la Métropole amiénoise, capitale régionale. Sa programmation s'organise par thème sur des périodes mensuelles. Chaque moment de la saison est organisé en cycle autour d'un auteur, d'une création ou d'un thème.

## Théâtre de Marionnettes chés Cabotans

31 rue Edouard David - Saint-Leu  
80000 Amiens - Tel : 03 22 22 30 90  
[www.ches-cabotans-damiens.com](http://www.ches-cabotans-damiens.com)

Statut juridique : Association  
(Théâtre d'Animation Picard)  
Présidente : Jean-Bernard Dupont  
Effectifs : 8

Cette structure œuvre pour la valorisation du répertoire traditionnel de Chés Cabotans et de la langue picarde à travers des actions de diffusion dans le domaine des marionnettes (capacité de 130 places). Ce théâtre de marionnettes à tringle et à fils, fondé en 1933 par Maurice Domon, est un véritable théâtre miniature avec des spectacles pour adultes et enfants à partir de 5 ans.



## La Lune des Pirates

Scène de Musiques Actuelles  
17, quai Bélu - Saint-Leu  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 97 88 01  
[www.lalune.net](http://www.lalune.net)

Statut juridique : Association  
Président : Catherine Lepot  
Effectifs : 5,5  
Direction : Antoine Grillon



L'aventure de la Lune des Pirates commence au printemps 1987, lorsque des passionnés décident de créer un cabaret. Le projet voit le jour au Quai Bélu, à Amiens, dans un ancien entrepôt de bananes. Après de nombreuses mutations, La Lune des Pirates est aujourd'hui une salle de concert confirmée. D'une capacité de 250 places, elle offre sa scène à des artistes en découverte à faible exposition médiatique, à des artistes évoluant dans un univers musical indépendant et novateur et à des artistes reconnus du grand public.

La Lune des Pirates articule son action autour de plusieurs axes :

- La diffusion de spectacles (concerts, accueil des associations locales, Saison Jeune Public),
- La sensibilisation des publics aux musiques actuelles,
- L'action culturelle : accompagnement personnalisé avec les lycéens, Parcours découverte, jeune public, CLEA, musique en prison, rencontre, projection, visite de la salle,
- Le soutien à la scène régionale : accompagnement personnalisé, résidence, filage,
- Le développement des actions artistiques et culturelles : Bruits de Lune (Émission radio) exposition, projets transversaux ainsi que la vie culturelle locale [partenariat, soutien aux initiatives associatives, mise en place de projets en commun].

## Le Ciné Saint-Leu

5/9 rue de la Plumette  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 91 61 23  
[www.cine-st-leu.com](http://www.cine-st-leu.com)

Statut juridique : Association  
Président : Anne-Marie Poucet  
Effectifs : 7 (équivalents temps plein)  
Direction : Sylviane Fessler



Le Ciné Saint-Leu est une salle de cinéma d'art et d'essai et de recherche de 250 places. En plus d'une programmation riche tout au long de l'année, il mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'image : école au cinéma, Collège au cinéma, Plan Séquence dispositif à destination des collèges de la Somme ou encore le Ciné-Filous, programme destiné au jeune public en hors temps scolaire. Il est partenaire de l'option cinéma-audiovisuel du lycée La Hotoie d'Amiens.

## La Briqueterie

2, rue Lescouvé - 80 000 Amiens  
<http://la.briqueterie.over-blog.org/>

Statut juridique : Association  
Président : Laure Bignon  
Effectifs : 2

La Briqueterie est un lieu qui rassemble des artistes et des acteurs du monde culturel qui fabriquent de multiples possibles, dans un projet autour du quartier Elbeuf. La Briqueterie c'est aussi un lieu de résidence et d'accompagnement. Le collectif d'artistes se développe autour de 3 axes :

- Création, résidence d'artistes
- Inscription dans le territoire, relation avec les populations et pratique culturelle
- Accompagnement administratif des projets artistiques et mutualisation de nos moyen.



## Centre Social et Culturel Etouvie

Avenue de Picardie - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 43 03 52  
<http://cscetouvie.fr/>

Statut juridique : Association  
Président : Catherine Renaud  
Effectifs : 15  
Direction : Ghislaine Roche



Le Centre Social et Culturel d'Etouvie, lieu ressource au cœur d'un quartier de plus de 8000 habitants, déploie ses activités autour d'ateliers de formation artistique et culturelle (théâtre, danse, ...). Il propose des activités éducatives en direction des très jeunes (accueil éducatif) et des adolescents

(espace rencontre et CAJ). Il met en œuvre des activités dédiées aux arts plastiques au sein du Centre d'Art Henri Matisse. Le Centre est impliqué avec le tissu scolaire de proximité, par le biais de dispositifs tels que le Contrat Local d'Education Artistique. Il favorise la rencontre entre les habitants du quartier et les artistes pour contribuer à l'émancipation et à la formation des individus. Le CSC Etouvie dispose d'une salle de spectacle d'une capacité de 150 places.

## L'Etoile du Sud

Rue Simone Signoret - 80090 Amiens  
Tel : 03 22 22 13 80

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 10  
Direction : Ridah Farhat

Cet équipement implanté dans le quartier de la Salamandre permet à un large public de pouvoir se former et se perfectionner de façon collective ou individuelle à travers l'ensemble des activités artistiques. L'étoile du Sud met en avant les cultures urbaines dans les disciplines des musiques actuelles, de la danse hip-hop, des arts plastiques, du théâtre et du multimédia.

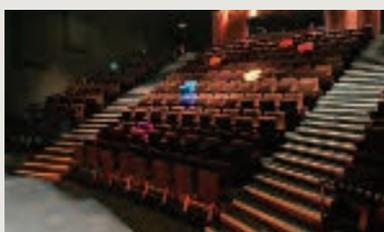


# CENTRES CULTURELS D'AGGLOMÉRATION ET STRUCTURES DE PROXIMITÉ

## Centre culturel Jacques Tati

Rue du 8 mai 194 - 80 090 Amiens  
Tel : 03 22 46 01 14  
www.ccjt.fr

Statut juridique : Association  
Président : Abdeslam Cherkaoui  
Effectifs permanents : 9  
Coordination : Etienne Desjonquères



Situé au cœur du quartier sud-est d'Amiens, le Centre culturel Jacques Tati est un lieu de formation (arts plastiques, musique, théâtre, ateliers d'éveil et pratiques sportives), de diffusion et de création. La structure programme des spectacles et des expositions, accueille des artistes en résidence, développe de nombreux projets culturels et donne une place importante

aux artistes et créateurs de la région. L'accueil de compagnies en résidence de création favorise les rencontres avec les publics et participe à l'animation du territoire. Des actions culturelles sont proposées autour des spectacles ou des événements programmés (stages, ateliers, rencontres, répétitions publiques...) pour permettre de se familiariser avec le spectacle vivant et les pratiques artistiques. Depuis son ouverture en février 2008, le théâtre a accueilli de nombreux spectateurs et offre de nouvelles perspectives artistiques (chiffres du théâtre en 2013 : 27 spectacles, 69 représentations, 7710 spectateurs).

## Centre culturel Léo Lagrange

12, place Vogel - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 92 39 11  
www.ccll-amiens.fr

Statut juridique : Association  
(à l'exception du Centre d'art Saint-Germain en régie directe)  
Président : Bernard Renault  
Effectifs : 20 dont  
16 animateurs techniciens (5,5 ETP)  
Direction : Charlotte Goasguen



Le Centre Culturel Léo Lagrange est un établissement culturel de proximité dont les principales missions sont :

- la mise en place d'ateliers réguliers ou ponctuels de pratique artistique : arts plastiques (ateliers encadrés par le Centre d'Art Saint Germain), musique, théâtre, danse, cirque.
- la programmation culturelle pluridisciplinaire de spectacles et d'expositions (notamment d'artistes locaux et régionaux).
- le développement d'actions de médiation culturelle de proximité en direction de publics divers.
- le soutien à la création par l'accueil d'artistes en résidence.



## Espace culturel Picasso de Longueau

Rue Anatole France - 80 330 Longueau  
Tel : 03 22 50 34 34

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 2  
Direction : Nacéra Nakib



Le projet du centre culturel mêle résidences d'artistes, diffusion publique, formation et actions culturelles. Lieu de fabrique, l'espace culturel Picasso soutient la création artistique. Point de rencontres et d'émergences de pratiques artistiques il offre la possibilité aux artistes musiciens, plasticiens, comédiens en résidence de travailler en collaboration sur des projets d'expérimentation. Lieu de foisonnement artistique et d'apprentissage des arts

plastiques, du théâtre, de la musique et de la danse l'espace culturel Picasso mène également des projets pédagogiques en partenariat avec les établissements scolaires du territoire. Doté d'une salle de spectacle d'une capacité de 120 places assises et 250 places debout, l'espace culturel s'appuie sur des équipes et un équipement de qualité. Membre du réseau de scène en Picardie, du résO et engagé dans la saison égalité hommes-femmes l'espace culturel Picasso s'ouvre sur de multiples partenariats pour enrichir les projets et accompagner les artistes associés.

## Espace Culturel de Camon "Nymphéa"

1 place des Libertés - 80450 Camon  
Tel : 03 22 46 67 01

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 7  
Direction : Bruno Caudelle



L'Espace Culturel de Camon est une structure culturelle et sportive de proximité qui se compose d'une école de musique et d'un centre culturel. L'Espace Culturel « Nymphéa », avec son Centre d'Art, propose aux enfants et aux adultes des ateliers accompagnés par trois

artistes. Ces ateliers abordent de nombreuses techniques : céramique, dessin, peinture, gravure, modelage sculpture et calligraphie. Le centre expose tout au long de la saison les œuvres réalisées. Il forme à la pratique de la danse classique, modern jazz et danse hip hop, ainsi qu'à la pratique d'activités sportives : le judo, la gym d'entretien, l'aérobic, le fitness et le step.

L'Espace Culturel de Camon participe à l'organisation de la fête des hortillonnages et organise avec ses partenaires associatifs et culturels une saison culturelle autour de concerts et de pièces de théâtre dans la salle Louis Aragon.

## Cirqu'Onflexe

495 route d'Abbeville - 80000 Amiens  
Tel : 03 22 22 13 69  
[www.cirquonflexe.fr](http://www.cirquonflexe.fr)  
[contact@cirquonflexe.fr](mailto:contact@cirquonflexe.fr)

Statut juridique : Association  
Président : Alain Nicaise  
Effectifs permanents : 9  
Direction : Michaël Guérin

Cirqu'Onflexe est l'école des "Arts du Cirque" de référence du département de la Somme avec ses 300 élèves permanents. Les intervenants de Cirqu'Onflexe y enseignent plus d'une cinquantaine de disciplines des cinq familles de cirque (acrobatie, jonglerie, équilibres sur objets, aériens, jeu d'acteur/clown) dans des locaux de 740M<sup>2</sup> dédiés exclusivement à la pratique des "Arts du Cirque". En plus des ateliers hebdomadaires destinés à au public à partir de 2 ans, Cirqu'Onflexe répond à des projets de nombreuses structures d'enseignements, sociales et culturelles de la région Picarde et au-delà. Des stages sont également programmés à toutes les périodes des vacances scolaires. Cirqu'Onflexe est à l'origine de l'axe

"Cirqu'Adapté" qui a pour but d'intervenir auprès des structures relevant du handicap avec des publics enfants et adultes déficients. L'action emblématique "Dr Micky, Clown à l'hôpital" a également une reconnaissance nationale. Un atelier dédié à la pratique du monocycle, "Une Roue, Rien Qu'Une" a été créé en 2013, destiné aux enfants et adultes à partir de 7 ans, il permet de découvrir ou de se perfectionner dans cette discipline encore méconnue.

## Espace Antoine de Saint-Exupéry de Glisy

rue d'en Haut - 80440 Glisy  
Tel : 03 22 47 10 52  
[www.ccll-amiens.fr](http://www.ccll-amiens.fr)

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 1 régisseur  
Direction : Bruno Caudelle

L'espace de Glisy propose des activités d'éducation artistique avec un atelier théâtre, un atelier poterie et un atelier peinture. Une programmation culturelle axée sur le thème de la voix (théâtre, chant, conte, poésie) et sur la musique acoustique est mise en place depuis 2011. Cette programmation est accompagnée et

approfondie par des ateliers avec la compagnie «Bulles de Théâtre» et le groupe de Glisy. L'espace Saint-Exupéry est un lieu de diffusion mis à la disposition du réseau de diffusion culturelle métropolitain.





## STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

### Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD)

Esad : 40, rue des Teinturiers  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 66 49 90  
Waide Somme (dépt. d'images animées) :  
147 rue Dejean, 80 000 Amiens  
[www.esad-amiens.com](http://www.esad-amiens.com)

Statut juridique : Etablissement public  
de coopération culturelle (EPCC)  
Effectifs permanents : 48  
(dont 36 enseignants)  
Direction : Barbara Dennys



L'Esad d'Amiens est un établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans quatre disciplines : le design graphique, la typographie, le design numérique, l'image

animée 3D (département Waide Somme). L'école prépare et délivre des diplômes du ministère de la Culture et de la Communication (bac+3, bac+5). Elle développe des activités de recherche sur le signe et l'écriture d'une part, et sur le design numérique d'autre part. Elle propose également de la formation continue à l'image animée 3D et à la création numérique. Issue de l'ancienne école des Beaux-Arts d'Amiens créée en 1758, l'Esad est aujourd'hui un établissement public autonome.

### Le Réseau des écoles de musique

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) (Pôle central)

3, rue Desprez - 80 000 Amiens  
03 22 91 57 83

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 90  
(dont 71 postes d'enseignement)  
Direction du Conservatoire : Michel Crosset



Centre régional de formations et d'actions musicales, le Conservatoire est un équipement culturel à vocation pédagogique dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique, il met en œuvre une triple dynamique de formation, de diffusion et de création.

### 2 écoles de musique en régie directe, points d'appui du conservatoire en proximité

Le Diapason, centre musical d'Étouvie

Place de Bourgogne - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 66 34 50

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 10  
Direction : Xavier Denis

Le Centre musical Le Diapason est un lieu d'initiation artistique, un lieu de pratiques et d'expressions culturelles, où des ateliers distillent un enseignement musical avec un but spécifique : faire découvrir à chacun des élèves le plaisir musical, et goûter à la musique ensemble. Il propose des ateliers individuels et des ateliers d'ensemble aux enfants, adolescents et adultes pour ces instruments : la guitare, le synthétiseur, le piano, la guitare classique, la batterie, l'éveil musical, le violoncelle, le violon, la clarinette, la flûte traversière, le chœur de chambre, le chœur d'adulte et l'atelier de pratiques vocales.



Harmonia, école de musique de Camon

1, Place des libertés - 80 450 Camon  
Tel : 03 22 49 30 98

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 9  
Direction : Pascal Sénéchal

L'école de musique « Harmonia » propose une formation musicale complète pour les enfants et les adultes. Des professeurs de musique qualifiés enseignent la formation musicale pour les plus jeunes. Ils permettent la pratique d'instrument pour tous dans tous les genres de musique

(du classique aux musiques actuelles). Les pratiques collectives en orchestre d'harmonie enrichissent la formation musicale de nos futurs musiciens amateurs. L'école comprend également une chorale adulte « La voix des hortillons ».



## Les écoles de musiques associatives d'Amiens Métropole

### École de musique Cantabile de Poulainville

Rue du Donjon - 80260 Poulainville  
Téléphone : 03 22 93 05 28

### Les « Mozart en herbe » de Pont-de-Metz

9, Chemin de Renancourt - 80480 Pont-de-Metz  
Téléphone : 03 22 95 20 64

### École de musique Amadeus de Boves, Sains-en-Amiénois et Saint-Saufieu

École de musique Les roselières  
Rue Eugène Després - 80440 Boves  
Téléphone : 03 22 09 33 55

### École intercommunale du Val de Selle Saleux/Salouël

Mairie de Salouël  
Maison des associations de Salouël  
Téléphone : 06 86 70 84 72 - 06 03 25 06 83

### École de musique Préludietto de Saleux

6, rue François Villon à Salouël  
Téléphone : 03 22 95 59 71

### École de musique La Vallée Saint-Acheul / Sainte-Anne

50, rue Riolan - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 22 91 84 61

### Musique en herbe

41, rue des Granges - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 22 91 41 73

### Centre culturel Jacques Tati

Rue du 8 Mai 1945 - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 22 46 01 14

### Centre Culturel Léo Lagrange

12, Place Vogel - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 22 92 39 11

### École de Musique Saint-Pierre/Amiens Nord

Le Safran : 3, rue Georges-Guynemer  
80080 Amiens  
Téléphone : 03 22 43 83 36

### École de musique de l'avenir musical des cheminots

3, rue du Général Galliéni - 80330 Longueau  
Téléphone : 03 22 89 63 02

### Espace culturel Picasso de Longueau

Rue Anatole France 80330 - Longueau  
Téléphone : 03 22 50 34 34

### Harmonie Saint-Pierre

93 rue Valentin Haüy - 80000 Amiens  
www.harmoniesaintpierre.com

### Pôle d'activités musicales de Dury

Mairie de Dury  
Place du Maréchal Foch - 80480 Dury  
Téléphone : 06 26 95 49 54

## LES MUSIQUES ACTUELLES

### Prolifik Records

Le Diapason - Place de Bourgogne  
80 000 Amiens - Tel : 06 89 30 75 71

Statut juridique : Association  
Effectifs permanents : 2  
(dont 36 enseignants)  
Responsables : Dj Jos / Nicolas Ossywa



Installé au sein du centre musical " Le Diapason ", " Prolifik Records " est à la fois un centre de formation Dj, un label et producteur de spectacle. Au sein de la Prolifik Dj School sont enseignés pour tous niveaux, en cours particuliers comme collectifs : Le Deejaying (Mix aux platines vinyles, Scratch, Controller), les Musiques

électroniques et la Production Musicale, les techniques de mixage pour les projets Dj, des ateliers d'écriture... L'action culturelle s'étend jusque dans des conférences sur l'Histoire Du Deejaying et des workshops à l'extérieur, de l'école primaire à l'Université, d'Amiens jusqu'à l'étranger. Label indépendant avec la production de disques Electro, Trap, Down Tempo, la Production de spectacles (Mix Dj (Dj Jos), le projet Arts de la Rue « Jigson »), l'organisation et la programmation d'évènements, la mise en œuvre d'un réseau transfrontalier autour du Deejaying et des Musiques électroniques.

### Cité Carter

Le Safran - 3 rue Georges Guynemer  
80 080 Amiens - Tel : 03 22 52 00 97  
www.citecarter.com  
citecarter@hotmail.com

Statut juridique : Association  
Effectifs permanents : 3  
Responsable : Georges Santos de Oliveira



Cité Carter est un complexe musical créé en 1994, il est situé dans les locaux du

Centre Culturel Le Safran. Il propose la mise à disposition de studios de répétitions et de matériel, met en place des ateliers d'apprentissage à divers instruments individuellement et en groupe. Il propose des séances d'enregistrement, des concerts, des stages, des master-class, des résidences et propose un accompagnement de groupe.

### Le Studio (Mélodie en Sous-Sol)

44, rue Léo Lagrange - 80 080 Amiens  
Tel : 03 22 43 85 22

Statut juridique : Association  
Effectifs permanents : 3  
Responsable : Najib Mokkadem

Le Studio est un centre de formation et lieu de ressources des musiques actuelles géré par l'association Mélodie en sous-sol. Il propose la mise à disposition de studios de répétitions et de matériel, d'ateliers d'instruments ou d'initiation musicale. Il organise des séances d'enregistrement et des concerts.

# PARC ZOOLOGIQUE

Esplanade de la Hotoie  
80000 Amiens  
03 22 69 61 12

Statut Juridique : Régie Directe  
Effectifs permanents : 42  
Direction : Christine Morrier

Le Parc Zoologique d'Amiens Métropole est un équipement structurant touristique en cohérence avec les structures existantes majeures (Musée de Picardie, Maison Jules Verne). C'est le seul zoo en Picardie, et, doté d'une collection animale et végétale très riche, il bénéficie d'un rayonnement, régional, national et international et reçoit plus de 150 000 visiteurs par an.

Au-delà d'un simple espace de loisirs et de divertissement, le Zoo d'Amiens Métropole répond désormais aux 3 missions imposées par la directive européenne Zoo de 1999 mise en application par l'arrêté de mars 2004 qui sont : la conservation, l'éducation et la recherche. Il s'inscrit largement dans une politique de conservation en accueillant plus de dix espèces en Programme Européen d'Élevage (EEP). Depuis 2013, il soutient trois actions de conservation in situ. Des fonds issus des recettes sont versés à des ONG pour la



réintroduction des manchots de Humboldt au Pérou, pour l'éducation à l'environnement sur l'île de Sulawesi et pour la protection des chauves-souris en Picardie.

Le Parc a toujours assuré une action d'animation importante, auprès du public scolaire en particulier. Plusieurs types de visites libres ou accompagnées, des nourrissages et présentations de certaines espèces sont proposés toute la saison ainsi que des documents d'information et de diffusion destinés aux différents publics. Une programmation culturelle mensuelle est mise en œuvre durant toute la haute saison afin de positionner clairement l'identité du parc comme un lieu culturel structurant de la Métropole et de la région.

Le zoo d'Amiens Métropole a toujours eu une importante politique de partenariat, développant des collaborations avec les autres parcs zoologiques et les associations liées à la profession, les acteurs de la politique culturelle comme le festival de la BD ou du jazz, le ciné Saint-Leu, le CRR, etc. Les organismes de formation, l'Université de Picardie Jules Verne et l'Éducation Nationale. Enfin, le parc zoologique est un espace d'expression riche et original pour des artistes de différentes disciplines et ce partenariat permet d'élargir les publics.





## MUSÉES ET PATRIMOINE

### Musée de Picardie et Musée de l'hôtel de Berny

48 Rue de la République  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 97 14 00  
w2.amiens.com/museedepicardie

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs permanents : 66  
Direction : Sabine Cazenave, conservateur

Le musée fut créé en 1802 sous le nom « musée Napoléon », en référence à l'empereur Napoléon Ier, considéré comme le fondateur du musée, après qu'il eut envoyé une série de tableaux à l'occasion de la signature de la paix d'Amiens. Le bâtiment a été le premier spécifiquement conçu pour être un musée accueillant les collections régionales d'antiquités et des œuvres d'art. C'est aussi un bâtiment à la gloire de la Picardie et à ses hommes illustres.

Ses missions consistent à conserver, étudier et valoriser les collections (archéologie, sculpture et objets d'art médiévaux, sculpture du XVIème au XXIème siècle et peinture du XIVème au XXIème siècle) ainsi que le patrimoine muséographique. Il travaille à développer l'élargissement et la fidélisation des publics et propose une programmation d'expositions temporaires, de publications et d'activités culturelles. Le Musée de Picardie accueille le public scolaire avec des ateliers ainsi que des visites conférences afin de développer son potentiel créatif et artistique à partir des collections d'œuvres d'art présentées.



Au cœur du centre-ville, situé près de la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens, l'hôtel de Berny (Musée d'art local et d'histoire régionale) est une annexe du musée de Picardie. Son premier étage est réservé à l'évocation des quelques-unes des personnalités amiénoises. Sa collection se compose d'une série des « Chasses exotiques » commandée par Louis XV entre 1735 et 1739 pour la Petite Galerie de ses petits appartements du château de Versailles, et d'autres meubles de style Louis XVI, ainsi qu'un ensemble d'objet d'art du XVIIème siècle au XVIIIème siècle (tapisseries, céramiques, etc.) en exposition permanente. Le Musée est actuellement en travaux et fermé au public.

### Amiens, Métropole d'art et d'histoire

Service Patrimoine d'Amiens Métropole  
Hôtel de Ville BP 2720  
80 027 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 22 58 90  
patrimoine@amiens-metropole.com

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 9 emplois permanents  
et 35 guides-conférenciers qualifiés  
Direction par intérim : Karine Gauthier-Vansante



- Enrichissement et diffusion de la connaissance dans les domaines du patrimoine, du cadre de vie, du paysage et de l'architecture du territoire d'Amiens Métropole
- Expertise transversale sur les éléments protégés (monuments historiques et sites) et leur restauration ; et sur les projets mettant en jeu les éléments patrimoniaux,
- Médiation du patrimoine, de l'architecture, du cadre de vie, et du paysage dans le cadre d'une politique culturelle de proximité, et au regard du label de Pays d'art et d'histoire : Education artistique et culturelle, Projet Educatif Global, Projet Social de Territoire, accessibilité aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, publics éloignés et empêchés de la culture, projets urbains.
- Animations pour la population locale et les touristes : programmation annuelle de visites et manifestations évenementielles.
- Programmation d'actions éducatives en temps scolaire et en hors temps scolaire, dans le cadre des dispositifs de l'Education Nationale et interministérielle.
- Appropriation des projets urbains par la population locale des projets urbains avec l'Aire de mise en Valeur de l'architecture et du Patrimoine ou le projet Citadelle.
- Programmation culturelle et gestion des lieux de médiation : Jardin archéologique de Saint-Acheul sur la thématique Archéologie et environnement acheuléen, Centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine, Maison du projet de la citadelle, Beffroi d'Amiens Métropole, Eglise Saint-Leu, ...

- Collaboration avec l'Office de Tourisme : conception des contenus de la programmation de visites-conférences, validation scientifique des contenus des supports de communication, prise en charge des programmes de visites-conférences pour les publics spécifiques et les contenus particuliers
- Valorisation de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens - En collaboration avec les services de l'Etat : travaux de restauration et d'entretien, mises à disposition, visites, élaboration du plan de gestion au titre du Patrimoine Mondial - Programmation et suivi du projet Amiens, la cathédrale en couleurs, restitution des polychromies des portails gothiques - Conception et réalisation d'outils d'aide à la représentation et d'interprétation de la cathédrale et de sa polychromie.

LES LIEUX DE MÉDIATION :  
**Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine**  
Tel : 03 22 22 58 90  
patrimoine@amiens-metropole.com

**Jardin archéologique de Saint-Acheul et salle d'actions éducatives**  
Tel : 03 22 97 10 61  
jasa@amiens-metropole.com

**Maison du Projet de la citadelle**  
Tel : 03 60 01 00 32  
accueilcitadelle@amiens-metropole.com

**Salle d'actions éducatives : Cathédrale et art gothique**  
Tel : 03 22 22 58 93  
patrimoine@amiens-metropole.com

# LECTURE PUBLIQUE ET PATRIMOINE ÉCRIT

## Réseau des bibliothèques et Maison de Jules Verne

**Bibliothèque Louis Aragon**  
50, rue de la République  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 97 10 10  
bibliotheques.amiens.fr

**Maison Jules Verne**  
2 rue Charles Dubois  
80 000 Amiens - Tel : 03 22 45 45 75  
maisondejulesverne@amiensmetropole.com

Statut juridique : Régie directe  
Effectifs : 109 dont 12 agents de l'équipe  
de la Maison de Jules Verne  
Direction : Florence Lefèvre



Les Bibliothèques d'Amiens Métropole ont pour missions :

> d'enrichir, conserver et valoriser de remarquables collections patrimoniales (la Bibliothèque Louis Aragon est une bibliothèque classée et est titulaire du dépôt légal imprimeur pour la Picardie par convention avec la Bibliothèque nationale de France),  
> donner accès à l'information à tous les publics à travers tous les médias de la connaissance et du savoir :

- en constituant des collections contemporaines physiques ou dématérialisées (livres, revues, supports audio et vidéo, estampes et photographies, diffusion numérique),
- en les mettant à disposition du public sur place ou à distance,
- en faisant la médiation et la promotion auprès de tous, notamment par un programme d'action culturelle (expositions, lectures, conférences, ateliers, concerts, projections...). Elles ont pour vocation de contribuer ainsi au développement

de la lecture et des pratiques culturelles et à la lutte contre l'illettrisme. Leur projet principal est de consolider le réseau d'équipements de lecture publique et de le faire fonctionner en synergie afin de desservir la population sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de manière égalitaire. Depuis le 1er janvier 2011, la gestion de la Maison de Jules Verne a été reprise en régie directe par Amiens Métropole au sein de ses Bibliothèques de manière à envisager de manière cohérente la valorisation de la Collection Jules Verne conservée à la Bibliothèque Louis Aragon et l'animation de la maison de l'écrivain, où elle est partiellement exposée. Cet équipement a pour vocation d'offrir aux visiteurs, après d'importants travaux de rénovation, un espace où se mêlent l'univers imaginaire et le quotidien de Jules Verne au travers de plus de 700 objets.



## Le réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole

**Bibliothèque Hélène Bernheim Le Safran**  
3, rue Georges Guynemer  
80080 Amiens  
Tél. : 03 22 69 66 20

**Bibliothèque Édouard David**  
Place du Pays d'Auge Étouvie  
80000 Amiens  
Tél. : 03 22 43 07 79

**Bibliothèque Le Petit Prince**  
123, rue de Mercey  
80000 Amiens  
Tél : 03 22 97 10 90

**Bibliothèque Léopold Sedar Senghor**  
20, rue d'Assas  
80000 Amiens  
Tél : 03 22 95 13 99

**Bibliothèque Jacques Prévert**  
Rue de Gaulle  
80330 Longueau  
Tél : 03 22 97 12 37

**Bibliothèque de Saint-Saufieu**  
1 rue de la ville  
80160 Saint-Saufieu  
Tél : 03 22 42 38 95

**Bibliothèque d'Allonville**  
rue des Angés  
80260 Allonville

**Bibliothèque de Bertangles**  
Ecole de Bertangles  
80260 Bertangles

**Bibliothèque de Blangy Tronville**  
rue Louis Warmé  
80440 Blangy Tronville

**Bibliothèque de Bovelles**  
4 rue Louis Leclerc  
80540 Bovelles

**Bibliothèque Jean Giono Cagny**  
12 rue Louis Balesdent  
80480 Cagny  
Tél : 03 22 95 44 83

**Bibliothèque de Clairly-Saulchoix**  
Place de la mairie  
80540 Clairly-Saulchoix

**Bibliothèque de Creuse**  
2 rue principale  
80480 Creuse

**Bibliothèque de Glisy**  
11 rue du Vert Bout  
80440 Glisy

**Bibliothèque de Guignemicourt**  
6 Grande Rue  
80170 Guignemicourt

**Bibliothèque de Pissy**  
rue de la mare  
80540 Pissy

**Bibliothèque de Pont-de-Metz**  
rue d'Eau - 80480  
Pont-de-Metz

**Bibliothèque de Poulainville**  
Place du 8 mai  
80260 Poulainville

**Bibliothèque de Revelles**  
22 rue de la ville  
80540 Revelles

**Bibliothèque Annick Habare-Darras**  
51 rue Baudrez  
80136 Rivery  
03.22.70.70.40

**Bibliothèque de Rumigny**  
rue d'Hébécourt  
80680 Rumigny

**Bibliothèque de Saint-Fuscien**  
rue d'Amiens  
80680 Saint-Fuscien

**Bibliothèque de Saleux**  
rue Jean Catelas  
80480 Saleux  
Tél : 03 22 33 27 27

**Bibliothèque de Salouël**  
10 rue Ferdinand Buisson  
80480 Salouël  
Tél : 03 22 46 52 34

**Bibliothèque de Thézy-Glimont**  
3 rue de l'église  
80440 Thézy-Glimont

**Médiathèque du Bord de Selle**  
19 route de Conty  
80480 Vers sur Selle  
Tél : 03 22 95 18 35

# LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

## Fête dans la Ville - Festival International des Arts de la Rue

Pôle National du Cirque  
et des Arts de la Rue  
Cirque Jules Verne  
BP 2720 - 80 027 Amiens Cedex 1  
Tel : 03 22 35 40 41  
[www.cirquejulesverne.fr](http://www.cirquejulesverne.fr)

Statut juridique : Etablissement Public  
de Coopération Culturelle  
Direction : Jean-Pierre Marcos



A chaque nouvelle édition, « La Rue est Amiens » présente les spectacles d'une trentaine de compagnies parmi lesquelles de nouvelles créations. Un quartier de la ville inaugure le festival, et la fête est portée par les habitants qui ont travaillé, accompagnés par les associations et équipements culturels de proximité, à investir, animer et transformer leur environnement du quotidien le temps d'une soirée. Le samedi et le dimanche, le festival se déroule en centre-ville et un espace est dédié aux arts forains et aux spectacles circassiens, redonnant à la place Longueville son identité originelle de champ de foire du XIXe siècle.

La « Rue est à Amiens » est un temps dans lequel sont créés des réseaux de diffusion et de production avec d'autres partenaires et d'accompagnement des groupes artistiques sur 2 ou 3 années.

## Hortillonnages Amiens - Art, Villes et Paysage

Maison de la Culture d'Amiens  
Place Léon Gontier BP 0631  
80006 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 97 79 77  
[www.maisondelaculture-amiens.com](http://www.maisondelaculture-amiens.com)

Statut juridique : Etablissement Public de  
Coopération Culturelle (EPCC)  
Président : Thierry Kirscher  
Effectifs permanents : 38  
Direction : Gilbert Fillingier

Les hortillonnages constituent une ressource écologique privilégiée. C'est dans ce lieu emblématique de la ville que la Maison de la Culture porte depuis 2010 un événement artistique innovant. Cet événement « Hortillonnages Amiens Art, Villes et Paysage » permet à des jeunes créateurs de mener à bien une démarche artistique exigeante et originale, hors des lieux habituellement consacrés à la culture et qui croisent les approches disciplinaires

(paysagiste, plasticiens, performeurs). Cet événement artistique et culturel est au service d'un patrimoine environnemental exceptionnel et répond à trois objectifs :

- sauvegarder un patrimoine en danger
- soutenir la jeune création avec la participation de paysagistes et des plasticiens
- rencontrer de nouveaux publics et développer un projet de culture pour tous.



## Tendance

Maison de la Culture d'Amiens  
Place Léon Gontier  
BP 0631 - 80 006 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 97 79 77  
[www.maisondelaculture-amiens.com](http://www.maisondelaculture-amiens.com)

Statut juridique : Etablissement Public  
de Coopération Culturelle (EPCC)  
Président : Thierry Kirscher  
Effectifs permanents : 38  
Direction : Gilbert Fillingier

Tendance est un festival qui défriche et soutient la création émergente et des propositions artistiques inclassables. Chaque année en janvier ce sont cinq jours de découvertes artistiques qui mêlent danse, théâtre, musique, nouvelles technologies et fête... Tendance est aussi, en France, la vitrine de la jeune création européenne, grâce au projet Performing Europe porté par le réseau APAP dont la Maison de la Culture d'Amiens fait partie.



## Festival International du Film d'Amiens

Maison de la Culture d'Amiens  
Place Léon Gontier - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 71 35 70  
[www.filmfestamiens.org](http://www.filmfestamiens.org)

Statut juridique : Association  
Président : Anne-Marie Poucet  
Effectifs permanents : 5  
Direction : Fabien Gaffez

Ouverture des écrans d'Amiens Métropole et de Picardie aux cinéastes et/ou cinématographies émergentes des cinq continents mais également retour vers des maîtres de l'histoire du cinéma, tout en menant un important travail de sensibilisation en direction des publics de la métropole et de la région.

## Amiens, la Cathédrale en couleurs

Amiens, Métropole d'art et d'histoire  
Hôtel de Ville BP 2720  
80 027 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 22 58 90  
[patrimoine@amiens-metropole.com](mailto:patrimoine@amiens-metropole.com)

Statut juridique : Régie directe  
Direction : Karine Gauthier-Van Sante,  
par intérim

Au cours du chantier de restauration de la façade, rendu célèbre par l'expérimentation du Laser, des traces de polychromies sont révélées sur les sculptures. Cette révélation a donné naissance au spectacle « Amiens, la cathédrale en couleurs » qui propose une restitution des couleurs médiévales grâce à des projections

d'images numériques de haute définition. Ce spectacle gratuit, déjà admiré par plus d'un million huit cents mille visiteurs, redonne vie aux saints, apôtres et autres figures qui peuplent la cathédrale.

## Les Rendez-vous de la Bande Dessinée d'Amiens

On a marché sur la Bulle - La MIAM  
147 bis rue Dejean - 80000 Amiens  
Tel : 03 22 72 18 74  
[www.bd.amiens.com](http://www.bd.amiens.com)

Statut juridique : Association  
« On a marché sur la bulle »  
Président : Thierry Cavalié  
Effectifs permanents : 7  
Direction : Pascal Mériaux

Festival dédié à la bande-dessinée qui permet de sensibiliser le public au « neuvième art », sous toutes ses formes, grâce à des expositions et des rencontres avec des auteurs (94 auteurs étaient réunis lors de l'édition 2014). Ce temps fort est un moment attendu par les amateurs de la bande-dessinée mais il permet également de mener de nouveaux publics à la lecture et au plaisir de découvrir le livre.



## Voyage au cœur de l'été

279 rue Saint Fuscien  
80000 Amiens  
<http://voyageaucoeurdelele.com/>

Statut juridique : Association Prémice  
Présidente : Lyne Tillier

Manifestation mise en scène dans un lieu unique, l'Espace Dewailly, ancienne abbaye des prémontrés, dont le cloître encore existant offre un cadre exceptionnel à l'évènement. Elle nous invite au voyage par une programmation de spectacles vivants autour des cultures du

monde, entre traditions, folklores et modernité. Elle est aussi un moment de convivialité avec la possibilité de se restaurer sur place et de goûter les cuisines de nombreux pays.

## Ô mon Cloître

Service culture - Amiens Métropole  
3 place Dewailly  
80 000 Amiens

Statut juridique : Régie directe  
Directeur de production : Didier Ringalle

Evolution de la nuit blanche, cette manifestation dédiée au spectacle vivant et aux arts visuels se déroule au mois d'octobre. Elle prendra comme centre de gravité le cloître des sœurs grises, lieu situé en cœur du centre-ville, 4 rue de Condé, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'intérieur et l'extérieur du bâtiment seront investis par des propositions artistiques qui souligneront ce nouvel intérêt

témoigné à cette friche porteuse d'espérance pour de nombreux artistes. Une programmation musicale sera proposée dans la salle New Dream de la Maison de la Culture, laissant place aux jeunes talents des musiques actuelles.

## La Saison Jeune Public

Direction partagée entre les  
structures partenaires

La saison Jeune Public est une initiative originale regroupant 8 structures culturelles autour d'une programmation artistique destinée au jeune public (le plus souvent de 4 à 10 ans). Ainsi, le centre culturel Jacques Tati, le Ciné St Leu, le Cirque Jules Verne, La Comédie de Picardie, la Lune des Pirates, la Maison de la Culture, la

Maison du Théâtre et le centre culturel le Safran proposent toute l'année dans leurs salles 15 à 20 spectacles portés à la fois par des compagnies locales et nationales.

## Leitura Furiosa

91, rue St Roch - 80 000 Amiens  
Tel : 03 22 92 03 26

Statut juridique : Association  
Présidente : Véronique Duclercq  
Effectifs permanents : 15 salariés  
Coordination : Jean-Christophe Iriarte Arriola

L'objectif de Leitura Furiosa est d'imprégner la ville, l'agglomération, le département de littérature. Cette imprégnation s'est installée dans les espaces depuis 17 ans. L'association a travaillé jusque-là auprès des exclus par la rencontre productive de textes entre habitants et

écrivains. Il s'agit, lors de ce temps fort d'une semaine à la Maison de la Culture, de mettre en valeur ces productions par des lectures à haute voix, des ateliers, stands de livres,... et de concilier les avant et le populaire.





## LES DISPOSITIFS - ÉDUCATION ARTISTIQUE ET MÉDIATION CULTURELLE

### Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) à Amiens

Depuis 1993, la Ville d'Amiens puis la Communauté d'Agglomération et l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère de l'Éducation Nationale, dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique, mènent en direction des écoles maternelles et élémentaires de l'agglomération une politique volontariste d'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, pour l'année 2012, 4 190 élèves de 65 écoles primaires écoles primaires et maternelles ont bénéficié d'une rencontre avec un artiste autour d'un projet culturel réalisé avec leurs enseignants. Le dispositif est financé à parité par la DRAC et le Service Culture d'Amiens Métropole.

L'une des raisons de la pérennité du dispositif repose sur le rôle essentiel des structures culturelles partenaires : musée, conservatoire, bibliothèques, écoles de musique, centres culturels de proximité. De cette implication des structures culturelles au sein du CLEA émane la mise en place de la

spécificité amiénoise, qu'est le CLEA hors temps scolaire. Il a pour vocation de prolonger la sensibilisation à la formation artistique au-delà du cadre scolaire, par la mise en place de projets et de stages spécifiques dans plusieurs structures partenaires. Le but du CLEA hors temps scolaire étant de créer une passerelle permanente entre l'éducation artistique dans le cadre scolaire et l'éducation artistique en tant que pratique autonome, personnelle et choisie.

Et si le CLEA est fondé sur la rencontre de l'enfant avec un intervenant artistique, il ne faut pas oublier que le dispositif a avant tout la vocation de sensibiliser l'enfant à la pratique culturelle en le faisant sortir de l'école pour qu'il s'approprie les lieux de diffusion et de formation artistiques.

### Orchestres à l'École

Les classes d'orchestre à l'école sont une action concertée entre les écoles primaires Georges Quarante à Etouvie et Emile Lesot B à Amiens-Nord, et les établissements spécialisés d'enseignement artistique : le Diapason et l'école de musique Saint-Pierre. Dans le cadre des programmes d'éducation artistique à l'école, les deux établissements spécialisés d'enseignement musical de proximité ont proposé d'enrichir le contenu des interventions musicales habituellement menées en milieu scolaire en développant une action structurante et suivie sur un cycle qui va du CE2 au CM2. Sur le temps scolaire dans le cadre du volume d'heures dévolues à l'éducation artistique, les enfants travaillent un répertoire adapté à es ensembles de musiciens débutants, sous la responsabilité du « chef d'orchestre ». Ce musicien-intervenant référent est garant d'une pédagogie adaptée, sous sa responsabilité des intervenants spécialistes de chaque instrument interviennent lors des séances de travail, en organisant des séquences par pupitre, permettant pour chaque enfant, de répondre aux besoins techniques spécifiques. Les interventions durent 1h15, et sont

hebdomadaires. Amiens Métropole met sur toute la durée de l'action à disposition de chaque enfant un instrument qu'il conserve en et hors temps scolaire. Ceci permet à l'enfant et à sa famille d'être investis dans la réussite du projet et de pratiquer son instrument en dehors des heures de classe. Un CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique) est de plus mis en place hors temps scolaire afin de consolider le lien entre les enfants qui le souhaitent (c'est en majorité le cas !) et le chef d'orchestre, et d'approfondir le travail mené pendant le temps scolaire. Ce travail permet également de renforcer la relation entre les familles et les centres musicaux. Parallèlement, les enfants se produisent dans les lieux culturels de la métropole et assistent à de nombreux concerts (Maison de la Culture, Auditorium Dutilleux), lors desquels ils ont parfois l'opportunité de rencontrer les artistes, quand ce ne sont pas ces derniers qui viennent leur rendre visite dans leurs classes...

## Tremplin Culture

Pour que les passerelles vers la pratique d'activités culturelles soient le moins possibles entravées, le Service Culture d'Amiens Métropole a mis en place le Tremplin Culture. Né pour favoriser l'accès des jeunes les plus en difficulté aux activités artistiques de leur choix, ce dispositif offre à chacun la possibilité d'obtenir une aide financière prenant en compte les revenus disponibles. Le Tremplin Culture combat les barrières économiques en se matérialisant par une aide financière, mais il s'attaque aussi aux barrières sociales en favorisant l'accès à des activités d'éveil et de création, notamment grâce au travail en partenariat que développent les acteurs de proximité (responsables culturels, animateurs, associations...) et les enseignants (via le Contrat Local d'Education Artistique).

En 2011, une centaine d'enfants du CSC Etouvie, du Centre culturel Léo Lagrange, du centre culturel Jacques Tati, de l'Étoile du Sud, de l'espace culturel Picasso, de l'association Musique en herbe, de l'École de musique St Pierre, du centre musical d'Etouvie, de l'association Balbibus ont pu bénéficier d'une bourse d'accès aux activités artistiques, dans des domaines variés. Ils ont pu s'inscrire dans ce dispositif de par leur âge (moins de dix-huit ans) et le faible niveau de ressources de la famille.

## Les Groupes Culture : l'École des spectateurs

A l'initiative de l'association Cardan, les groupes culture permettent, depuis déjà plusieurs saisons, de créer des liens entre les habitants des quartiers autour de l'art. Chaque groupe culture est rattaché à un centre culturel et répond à un fonctionnement propre. Selon les spécificités de chaque secteur, ils regroupent les membres d'associations sociales et culturelles partenaires des centres culturels ou/et des usagers autonomes. Une cinquantaine de personnes composent chaque groupe culture qui se renouvelle régulièrement. Tous ont pour vocation la sensibilisation artistique à travers des sorties aux concerts, expositions... et des rencontres en amont et en aval de ces sorties pour les choisir et en débattre.

Prolonger le spectacle par l'échange et le dialogue, développer la curiosité artistique de « spectateurs en devenir », nouer des rapports nouveaux entre les structures culturelles de la métropole et leurs publics, tels sont les objectifs que développe le concept de « groupe culture ». Parallèlement, afin d'accompagner les centres culturels dans une démarche de médiation auprès des personnes les plus éloignées des pratiques culturelles, le Cardan anime le projet « Ma Parole », groupe de parole autour de la culture qui se développe en parallèle de groupes culture plus anciens (CSC Etouvie, CAPS).

## Le Bus Culture d'Amiens

Aujourd'hui, tous les centres culturels de proximité s'appliquent à développer la même dynamique avec les populations de leur quartier. Afin de favoriser cette démarche et d'offrir au plus grand nombre l'accès aux spectacles, le Service Culture d'Amiens Métropole a mis en place le dispositif « bus culture ». Ce dernier est mis à la disposition de chaque centre culturel lors de toute sortie d'un groupe culture à un spectacle, un concert, une exposition dans la Métropole.



# CARTOGRAPHIE ET DONNÉES

## La Commission culture

Amiens Métropole, composée aujourd'hui de 33 communes, compte environ 180 000 habitants.

Elle a choisi d'exercer en totalité la compétence optionnelle concernant la politique de développement culturel.

Approbation des statuts de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole par délibération du 19 novembre 1999.

### Extrait des statuts

*La communauté d'agglomération exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, les compétences optionnelles suivantes : "Politique de développement sportif et culturel notamment construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : ceux-ci constituent des instruments d'intégration et de développement harmonieux des citoyens par un égal accès de tous aux équipements répartis de manière équitable et efficace. La carte de ces équipements ainsi que les conditions d'intégration et de gestion (pour les équipements existants) seront définies par la communauté d'agglomération dans le respect des textes législatifs et réglementaires du principe de subsidiarité".*

Déclaration de l'intérêt communautaire par délibération du conseil de la communauté d'agglomération du 31 mars 2000.

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et pour la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil de la communauté d'agglomération a décidé de la création de six commissions, dont une Commission Culture. Elle est présidée par Nathalie Devèze, Vice-Présidente d'Amiens Métropole en charge de la Culture, et se compose de 50 membres représentant chaque commune de la Métropole. La Commission Culture émet un avis sur chaque dossier à compétence culturelle avant le Conseil d'Amiens Métropole. Instance de débats et de propositions, elle peut se saisir de sujets divers ayant trait aux arts et à la culture. Cette commission est un espace d'échanges qui permet à chaque commune d'avoir une vision claire et cohérente de la réalité de la compétence culturelle métropolitaine.

| Nom                    | Commune          | Nom                       | Commune           |
|------------------------|------------------|---------------------------|-------------------|
| Pascal VANDERMOLEN     | ALLONVILLE       | Jean-Pierre HADOUX        | CAMON             |
| Pascaline ANNOOT       | AMIENS           | Françoise ROUSSEL         | CAMON             |
| Nedjma BEN MOKHTAR     | AMIENS           | Marie-Noël POTTIER        | CLAIRY SAULCHOIX  |
| Françoise BERGER       | AMIENS           | Éric CAPRON               | CREUSE            |
| Hélène BOUCHEZ         | AMIENS           | Michel THIÉFAINE          | DREUIL-LÈS-AMIENS |
| Marie-Claire BOUVET    | AMIENS           | Hervé GODREUIL            | ESTRÉES SUR NOYE  |
| Marie-Josée BUDYNEK    | AMIENS           | Roselyne HÉMART           | GLISY             |
| Didier CARDON          | AMIENS           | Dominique LAZURE          | GUIGNEMICOURT     |
| Jean-François CLAISSE  | AMIENS           | Marie-Claire DUBREUCQ     | HEBECOURT         |
| Margaux DELÉTRÉ        | AMIENS           | Colette FINET             | LONGUEAU          |
| Nathalie DEVÈZE        | AMIENS           | Régis RICHARD             | LONGUEAU          |
| Brigitte FOURÉ         | AMIENS           | Bernard BELIN             | MOLLIENS-DREUIL   |
| Sonia HAMADI           | AMIENS           | Philippe POIRET           | PISSY             |
| Nathalie LE CLERCQ     | AMIENS           | Marion DOURNEL-GARAT      | PONT DE METZ      |
| Maryse LION-LEC        | AMIENS           | Claude VITRY              | POULAINVILLE      |
| Raïfa MAKDASSI-FARKOUH | AMIENS           | Claude GUILLAUME          | REMIENCOURT       |
| Pascal RIFFLART        | AMIENS           | Christine WALDNER         | REVELLES          |
| Florence RODINGER      | AMIENS           | Françoise LEGAY           | RIVERY            |
| Pierre SAVREUX         | AMIENS           | Dominique ÉVRARD          | RUMIGNY           |
| Annie VERRIER          | AMIENS           | Marie-Bénédicte PAPIILLON | SAINS EN AMIENOIS |
| Joseph DEBART          | BERTANGLES       | Chantal LANGLACÉ          | SALEUX            |
| Nathalie HAVET         | BLANGY-TRONVILLE | Isabelle CRINON           | SALOUËL           |
| Denis DHONDT           | BOVELLES         | Jean-Baptiste BROUGÈRE    | SAVEUSE           |
| Maryse VANDEPITTE      | BOVES            | Omar LABTANI              | THEZY GLIMONT     |
| Martine ROUSSELLE      | CAGNY            | Jean-François CANDELIER   | VERS SUR SELLE    |

## Les équipements culturels

### Amiens Métropole et ses 4 communautés

#### Etablissements de diffusion et de création artistique

- 01 Le Tas de Sable

#### Centres culturels d'agglomération et structures de proximité

- 02 Espace Culturel Picasso de Longueau
- 03 Centre Culturel Nymphéas de Camon
- 04 Espace Culturel de Glisy

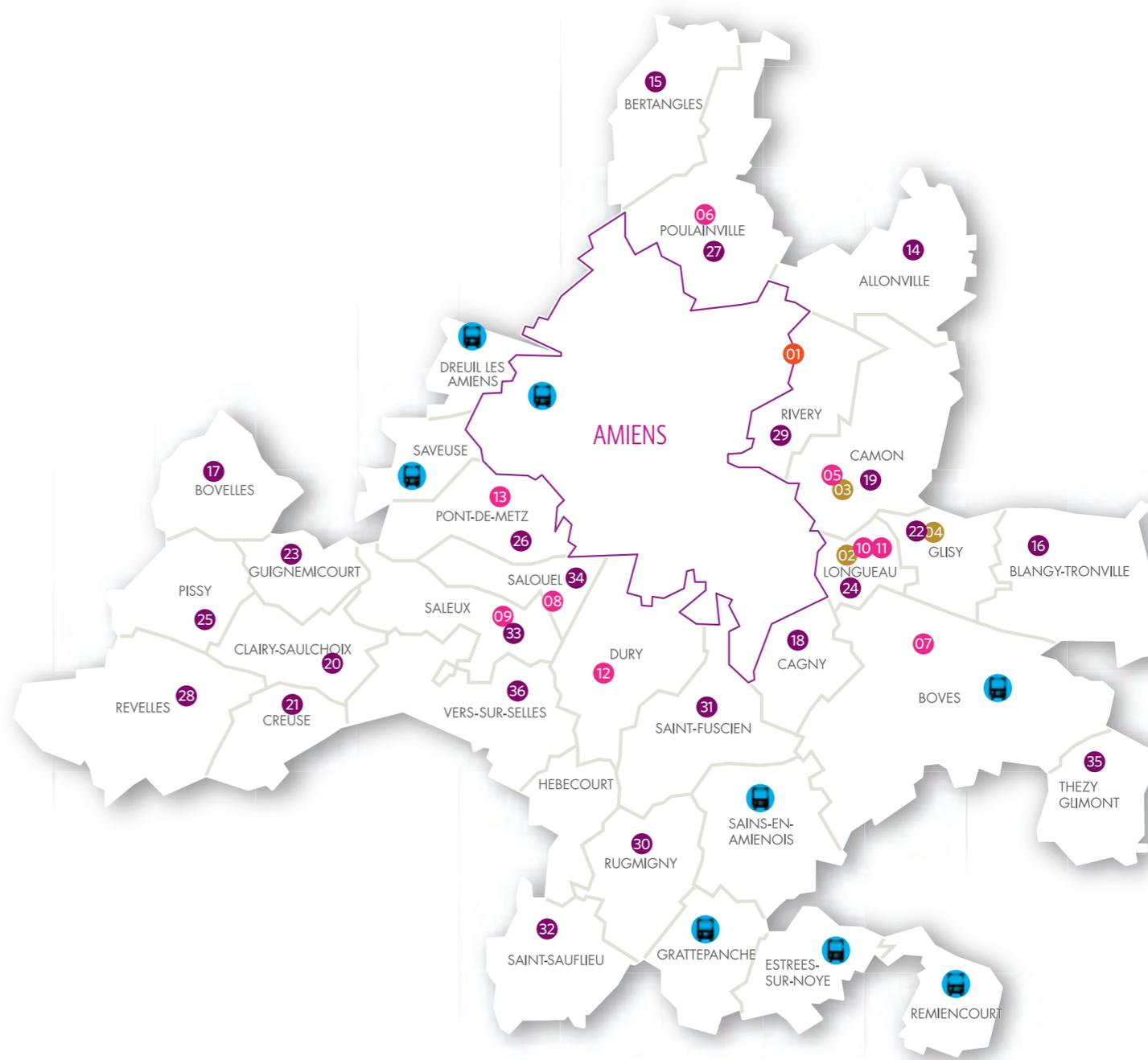
#### Structures d'enseignement artistique

- 05 Ecole de Musique Harmonia de Camon
- 06 Ecole de Musique Cantabile de Poulainville
- 07 Ecoles de musique Amadeus de Boves, Sains-en-Amiénois et Saint-Saulfieu
- 08 Ecole intercommunale du Val de Selle Saleux/Salouël
- 09 Ecole de musique Préludietto de Saleux
- 10 Ecole de musique de l'avenir musical des cheminots de Longueau
- 11 Espace culturel Picasso de Longueau
- 12 Pôle d'activités musicales de Dury
- 13 Les "Mozarts en Herbe" de Pont de Metz

#### Lecture Publique et patrimoine écrit

- 14 Bibliothèque d'Allonville
- 15 Bibliothèque de Bertangles
- 16 Bibliothèque de Blangy Tronville
- 17 Bibliothèque de Bovelles
- 18 Bibliothèque Jean Giono de Cagny
- 19 Médiathèque Pierre Garnier de Camon
- 20 Bibliothèque de Clairly-Saulchoix
- 21 Bibliothèque de Creuse
- 22 Bibliothèque de Glisy
- 23 Bibliothèque de Guignemicourt
- 24 Bibliothèque Jacques Prévert de Longueau
- 25 Bibliothèque de Pissy
- 26 Bibliothèque de Pont-de-Metz
- 27 Bibliothèque de Poulainville
- 28 Bibliothèque de Revelles
- 29 Bibliothèque Annick Habare-Darras de Rivery
- 30 Bibliothèque de Rumigny
- 31 Bibliothèque de Saint-Fuscien
- 32 Bibliothèque de Saint-Saulfieu
- 33 Bibliothèque de Saleux
- 34 Bibliothèque de Salouël
- 35 Bibliothèque de Thézy-Glimont
- 36 Médiathèque du Bord de Selle - Vers sur Selle

Les communes de Dreuil les amiens, Saveuse, Dury, Boves, Sains en Amiénois, Grattepanche, Estrée sur Noye et Remiencourt ainsi que certains quartiers d'Amiens sont desservis par le **bibliobus** 



## Les équipements culturels La ville d'Amiens et ses 5 secteurs

### Etablissements de diffusion et de création artistique

- 01 Maison de la culture
- 02 Pôle National du Cirque et des arts de la Rue
- 03 Le Zénith d'Amiens
- 04 Le Safran
- 05 La Maison du Théâtre
- 06 Théâtre de marionnettes Chés Cabotans
- 07 La Lune des Pirates
- 08 Ciné Saint-Leu

### Centres culturels d'agglomération et structures de proximité

- 09 La Briqueterie
- 10 Centre Social et Culturel d'Etouvie
- 11 Centre Culturel Jacques Tati
- 12 Centre Culturel Léo Lagrange
- 13 L'Etoile du Sud
- 14 Cirqu'Onflexe

### Structures d'enseignement artistique

- 15 Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD)  
Le réseau des Ecoles de Musique
- 16 Le Conservatoire à Rayonnement Régional
- 17 Le Diapason, centre musical d'Etouvie
- 18 Ecole de Musique la Vallée / Saint-Acheul / Saint Anne
- 19 Musique en Herbe
- 20 Centre Culturel Jacques Tati
- 21 Centre Culturel Léo Lagrange
- 22 Ecole de Musique Saint Pierre / Amiens Nord

### Les Musiques Actuelles

- 23 Prolifik Records
- 24 Cité Carter
- 25 Le Studio

### Lecture Publique et patrimoine écrit

- 26 Bibliothèque Louis Aragon
- 27 La Maison de Jules Verne  
Le Réseau des Bibliothèques
- 28 Bibliothèque Hélène Bernheim
- 29 Bibliothèque Edouard David
- 30 Bibliothèque le Petit Prince
- 31 Bibliothèque Saint-Leu
- 32 Bibliothèque Léopold Sédar Senghor

### Musée et patrimoine

- 33 Musée de Picardie
- 34 Amiens Ville d'Art et d'Histoire
- 35 Jardin Archéologique de Saint-Acheul

### Parc Zoologique

- 36 Parc Zoologique d'Amiens Métropole

